BUSSAC Info

BUSSAC SUR CHARENTE

N°86 - Mai • Juin • Juillet • Août 2003



PIZZA FLAMME

Pizza au feu de bois
A BUSSAC (place des chaumes)
JEUDI de 17h à 20h
NOUVEAUX JOURS
DE PASSAGES ET HORAIRES
Programme à retirer au camion
Passez vos commandes au :
06 09 81 78 77

BUSSAC MULTI-SERVICES

Alimentation, tabac, presse,
Point chaud, dépôt pressing et photos
Séverine AUDOUX
05 46 97 46 04
Ouvert tous les jours, sauf le mercredi : 7h30 – 12h30 et 16h –20h, samedi fermeture à 19h.
Dimanche et jours fériés
8h30 – 12h 30

MARÉE

Coquillages, crustacés, poissons
Sur les marchés Saintais
Du Mercredi au Dimanche

Michel CHABOT
30, chemin des Chaumes
17100 BUSSAC sur CHARENTE
05 46 93 71 80

INFIRMIERE

Mme Maryline VIEUILLE

44, chemin des Chagnauds
17100 BUSSAC sur CHARENTE

05 46 93 07 74

PLOMBERIE CHAUFFAGE
COUVERTURE
ZINGUERIE DEPANNAGE
Frédéric GELICUS
ARTISAN

Les Mailleaux
17100 BUSSAC sur CHARENTE
05 46 74 50 65

SCIERIE BRUNETEAU

Vente de bois de Charpente
Sciage à l'heure

150, route de Beauchail
17100 BUSSAC sur CHARENTE

Portable 06 63 27 99 22
ou 05 46 93 43 98

IMMOBILIERE SANTONGEAISE

Toutes transactions immobilières
Christian MENAUD
agent commercial

Tél. 05 46 93 55 25
port. 06 72 17 55 68

COIFFURE à DOMICILE DORIANE

Vente de produits naturels
BEAUTE –FORME
BIEN-ÊTRE
06 61 74 89 75
Sauf le Mercredi et
Le Samedi après-midi

FROMAGERIE FINE

Sandrine et Régis
MOREAU

35, chemin des Motillons
17100 BUSSAC sur CHARENTE
05 46 74 53 38
E.Mail :
sandrefrom@aol.com

INSTALLATION DEPANNAGE CHAUFFAGE SANITAIRE

Gilles RATEAU
2, passage des Mailleaux
17100 BUSSAC sur CHARENTE
05 46 74 50 32

PIANO ACCORDEON ORGUE

Véronique GAUDIN
Professeur de musique
9c, route de Beauchail
17100 BUSSAC sur CHARENTE

Mme PLANET Françoise COIFFURE MIXTE

148, route du Val de Charente
17100 BUSSAC sur CHARENTE
05 46 74 26 62
avec ou sans rendez-vous.

MONGET Thierry

CAFE – BAR
BUSSAC sur CHARENTE
05 46 93 65 70
Fermé le lundi ouverture 8h15
jeux vidéo –Flipper – Baby foot

INFIRMIER LIBERAL

Thierry THIBAUDEAU
1, allée des Chaumes
BUSSAC sur CHARENTE
05 46 93 44 00

MARQUISAUD

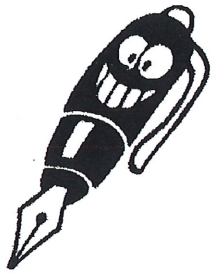
Père et Fils

Entreprise de peinture
11, chemin de la Grand'Porte
17100 BUSSAC sur CHARENTE
05 46 92 06 65

GARAGE - STATION SERVICE *DOMINIQUE PEROCHAIN*

Réparation mécanique toutes marques
155, route du Val de Charente
Tél / Fax 05 46 74 41 12

SOMMAIRE



BUSSAC INFO
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 86
Mai – Juin
Juillet - Août 2003

Responsable de la publication :
Christophe Dourthe.

Rédacteur en chef :
Françoise Durand.

Comité de rédaction :
C. Dourthe, F. Durand,
B. Gaillard, L. Meyze,
J-Luc Marchais,
D. Pubert, M.C. Allinand,
M. Ferreira.

ISSN : 0776-2246

imprimé à l'imprimerie de l'Etoile

2 Petites annonces - Dates à retenir - Coin internet

3 Editorial

Informations municipales

4 Conseil municipal du 28/04/2003

6 Conseil municipal du 02/06/2003

7 Conseil municipal du 07/07/2003

Informations locales

10 Etat civil

11 Informations locales

14 Oron info

17 Ca s'est passé à Bussac

21 Le point sur les travaux

23 CCAS

24 Nouvelles de l'école

35 Nouvelles de la bibliothèque

36 **Foyer rural**

37 Jumelage

39 Activités des sections

47 Revue de presse

En couverture - Eglise Notre Dame de Bussac , les saules de la grand'Porte, Port berteau.

Au dos - Ecole Gustave Courbet, le château, rétable et tableau de l'assomption, bordure de Charente à la grave, les moutons du paviot.

MAIRIE DE BUSSAC sur CHARENTE - 139, route du Val de Charente
17100 Bussac sur Charente – Tél. : 05 46 93 11 11 Fax : 05 46 93 92 32
e-mail : mairie@bussac-sur-charente.com

Dates à retenir ...

Parcours santé : 12 octobre
Réunion publique sur le PLU : 06 octobre 20h30
Repas fruits de mer : 18 octobre
Repas des aînés : 11 novembre
Parcours santé : 12 octobre
Noël Solidaire : 06 décembre
Arbre de Noël : 14 décembre

Petites annonces

Si vous êtes propriétaire et vendeur de parcelles situées en zone constructible, veuillez vous faire connaître en Mairie. Merci.

Le cercle des nageurs Saintais affilié à la Fédération Française de Natation et à la Fédération de Sauvetage et de secourisme propose plusieurs pratiques de natation sportive et de loisirs (école , perfectionnement, préparation pour le BAC, loisirs et aquagym, préparation au BNSSA).
Encadrement assuré par des professionnels brevetés.
Renseignements : 05.46.93.60.49.
Inscriptions à la piscine d'hiver de 17h30 à 19h00.

Coin internet

www.droitdunet.fr : Site conçu avec le soutien du gouvernement pour les questions de droit et d'usage du web : protection des enfants, paiement en ligne etc, Plus de 100 fiches accessibles à partir de différents profils : parents, juniors, salariés, consommateurs…
www.enviedagir.fr :Pour accompagner les jeunes dans leurs projets. Les grandes thématiques de l'engagement sont présentées, avec fiches méthodologiques, témoignages, conseils et des adresses d'associations.
http://indicateurs.education.gouv.fr : Taux de réussite au BAC : palmarès des lycées publics et privés sous contrat, présenté par le ministère de l'éducation nationale.

www.region-oron.ch : tout sur Oron-la-ville et sa région (voir page 14)

www.ziq2pubs.com : pour retrouver les référence des musiques utilisées dans les pubs.



INTERNAUTES , nous attendons vos e-mails pour nous faire partager des sites que vous avez aimés…

DANSE

L'Atelier Chorégraphique de Saintes vous informe de la reprise des cours de danse à la salle municipale de Bussac :

- danse africaine le mardi de 19 heures à 20 heures 30
180 € pour l'année avec possibilité de paiement en plusieurs fois.
Salsa en couple ou individuel le mardi de 20 heures 30 à 21 heures 30
155 € pour l'année avec possibilité de paiement en plusieurs fois

Le C.C.A.S recherche un élève en classe de terminale pour assurer l'encadrement de l'aide aux devoirs (voir page 23)

Editorial

Notre Société vit au rythme des alertes et à la recherche de responsables lorsqu'un accident survient.
Je voudrais revenir sur ce qui s'est passé le 14 juin dernier :
J'ai décidé d'annuler la fête de la musique le samedi 14 juin, en raison d'une alerte de niveau orange liée à un risque de survenue d'orages pouvant être violents localement.
J'ai pris cette décision car il ne me paraissait pas raisonnable d'installer du matériel électrique dehors alors que le Préfet demandait aux Elus de faire le nécessaire pour que la sécurité des Citoyens soit assurée en cas de manifestation réunissant du public.
La fête de l'école eut lieu car les parents,(que nous avions prévenus d'une possible annulation), étaient présents aux côtés de leurs enfants . Le spectacle présenté se déroulait à l'intérieur et il était possible de s'abriter au dernier moment en cas de nécessité, en contraignant tout le monde à rentrer dans l'école.
A 18 heures, la météorologie confirmait le risque de survenue d'orages sur l'ensemble du département.
Agissant donc comme responsable de la sécurité de tous les participants, c'est sans gaieté de cœur, et avec l'accord de la municipalité, que j'ai confirmé l'annulation de cette fête qui traditionnellement célèbre le début de l'été et qui doit donc se dérouler à l'extérieur .
J'ai bien sûr compris et partagé la déception de tous les bénévoles qui s'investissent et assurent la réussite de tels projets mais l'essentiel m'a paru être la sécurité des personnes, notamment celle des plus jeunes moins conscients des dangers .
Lors de la visite nocturne de l'église le 22 juillet, il y avait une alerte identique à celle du 14 juin ; la manifestation a été maintenue car les risques étaient moindres et le public attendu moins nombreux. Ce soir là, l'orage annoncé a bien eu lieu…
C'est cette évaluation du danger potentiel qui guide la décision de l'Elu responsable , qui choisira toujours la prudence, au risque de se tromper (mais qui se retrouve bien seul quand un accident survient)…
Nous devons apprendre à vivre avec le respect des consignes de sécurité mais aussi en évitant de prendre des risques inutiles pour tous.

Christophe DOURTHE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2003

1- Renonciation à l'exercice du droit de préemption sur le bien sis aux Bacheliers.

POUR : 12 CONTRE : 0
ABSTENTION : 1

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 24 mars par laquelle la Commune souhaitait exercer son droit de préemption sur un bien sis aux Bacheliers. Entre temps, il a été informé des risques de contentieux, dans la mesure où le Conseil municipal n'a pas antérieurement délibéré sur un projet précis pour lequel cet achat serait nécessaire. Tous les avis juridiques lui ont déconseillé de poursuivre dans la volonté de préempter. Il propose donc au Conseil municipal de renoncer à l'exercice du droit de préemption sur le dit bien. Le Conseil municipal accepte. Par le fait, il n'y aura ni demande de subvention, ni emprunt à contracter.

2- CDC du Pays Santon : approbation des propositions de transferts de charges.

La modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Santon approuvée par arrêté préfectoral du 24 février dernier, a des incidences sur le montant des charges transférées, donc sur celui de l'attribution de compensation. La Commission Locale des transferts de charges, dans sa séance du 11 février 2003, a décidé à l'unanimité :

- que les seuls transferts de charges concernant la modification de la compétence «politique de l'éducation» sont ceux concernant les subventions versées par la Communauté aux établissements sociaux de la ville de SAINTES, qu'en conséquence l'attribution de compensation de la ville doit être majorée de 133 869,37 € ;
- que le transfert des compétences du SIVOM «Saintonge Romane» au Syndicat Mixte nouvellement créé se substituant à lui, entraîne un transfert de charges des Communes vers la Communauté égal à la cotisation des Communes membres du SIVOM perçue en 2002 (sur la base de 1,83 € par habitant), qu'en conséquence l'attribution de compensation de chaque Commune doit être augmentée ou diminuée, selon les cas, d'un égal montant.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'approuver les propositions de la Commission Locale des transferts de charges, telles qu'elles viennent d'être rappelées ci-dessus.
Le Conseil municipal accepte ces propositions.

3- Adhésion au Syndicat Départemental de la Voirie de trois Communautés de Communes.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'en application de l'article L 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient que le Conseil municipal se prononce sur les demandes d'adhésion de certaines Communautés de Communes au Syndicat Départemental de la Voirie. Le Conseil municipal accepte l'adhésion des Communautés de Communes suivantes :

- Pays Marandais.
- Plaine d'Aunis.
- Surgères
-

4- Acquisition de terrain en vue de l'élargissement d'un chemin rural : coût de l'acquisition.

POUR : 13 CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 4 mars relative à l'acquisition, par la Commune à M. et Mme REIX d'une bande de terrain de 50 cm de large sur 50 mètres de long afin de

porter la largeur du chemin à 3 mètres sur toute sa longueur. Le coût de cette acquisition s'élève à 75 euros.

5- Transformation de deux postes d'agent d'entretien en postes d'agent d'entretien qualifié et modification du tableau des effectifs.

Le Maire propose au Conseil municipal la transformation de deux postes d'agent d'entretien en deux postes d'agent d'entretien qualifié. Le Conseil municipal accepte cette proposition.
La date d'effet de la nomination sera pour l'un au 1er juin et pour l'autre au 1er juillet.
Le tableau des effectifs est modifié en conséquence et se compose comme suit :

Secrétaire de Mairie :	1	TNC
Agent administratif :	1	TNC
Agent d'entretien qualifié :	2	dont 1 TC et 1 TNC
Agent d'entretien :	4	dont 2 TNC et 2 TC

6- Décisions modificatives.

1) Le Maire rappelle au Conseil municipal la récente acquisition du photocopieur numérique pour la Mairie. Il précise qu'une somme de 3 970,76 € figure au B.P 2003 en restes à réaliser. Or, le montant de la facture est de 4 186,00 €. Le Maire propose au Conseil municipal d'inscrire de nouveaux crédits de la manière suivante :
C/2188-159 = + 220 €
C/2315-165 = - 220 €
Le Conseil municipal accepte cette proposition.
2) Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il a été prévu d'acquérir une partie de terrain à M. et Mme REIX. Il précise que le règlement de cette acquisition ainsi que les frais de géomètre seront réglés à l'article 2151. Il propose au Conseil municipal l'inscription des crédits de la manière suivante :
C/2151-167 = + 1 200 €
C/2315-166 = - 1 200 €
Le Conseil municipal accepte cette proposition.
3) Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une somme de 865 € a été portée au B.P 2003 et avec les restes à réaliser d'un montant de 911,65 €, elle devait permettre l'acquisition du logiciel Orphée à la bibliothèque, ainsi qu'un complément d'installation. Or, il s'avère que la facture est légèrement supérieure aux crédits disponibles.
Il propose donc au Conseil municipal d'alimenter l'article de la manière suivante :
C/205 = + 1 €
C/2315-165 = - 1 €
Le Conseil municipal accepte cette proposition.

7- Questions diverses.

* Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la Municipalité prendra à sa charge l'accueil des amis suisses présents dans le cadre du jumelage pour un buffet le 14 juillet.
* Le Maire informe également le Conseil municipal que l'Association «Résonnance Romane» sollicite l'utilisation d'une salle pour ses répétitions de chant : aucune salle ne paraît convenir.
* Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Section Football lui a fait savoir qu'elle célébrait les 20 ans de la Section le 31 mai. La Commune apportera son aide.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2003

1- Legs COUPRIE.

Le Maire invite le Conseil municipal, conformément aux dispositions du testament de M. Jean COUPRIE, à désigner une jeune fille devant bénéficier, en 2003, des arrérages du legs de 3 811,23 € fait par le susnommé à la Commune. Le Conseil municipal après examen du dit testament, désigne à l'unanimité Mlle Morgane GOASDOUE née le 9 juillet 1984 à SAINTES, pour recevoir le dit legs.

2- Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires allouée à la Secrétaire de Mairie.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la secrétaire bénéficie depuis quelques années d'une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires, ainsi calculée :

1983,06 € X 33
---------- = 1 869,74 €
35

Comme chaque année le Maire soumet cette proposition au Conseil municipal qui l'accepte à l'unanimité.

3- Groupama : proposition d'indemnisation.

Le Maire rappelle au Conseil municipal le sinistre survenu au Foyer Rural (détérioration de la fenêtre de la cuisine). La Compagnie d'Assurances Groupama propose une indemnisation qui s'élève à 986,70 €. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

4- Affectation du Résultat et B.P 2003 : nouvelle édition.

a) Le Conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3 chapitre 5),

Après avoir approuvé, le 24 mars 2003 le compte administratif 2002 qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de 99 853,23 €

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution global de 7 814,57 €
- un solde de restes à réaliser dépenses de 12 200,41 €
- un solde de restes à réaliser recettes de 24 282,00 €

entraînant un besoin de financement de 0 €

VU les états de restes à réaliser au 31 décembre 2002

CONSIDERANT les besoins recensés pour l'exercice 2003

- décide d'affecter au budget de l'exercice 2003 le résultat comme suit :

- report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) de 57 106,84 €.
- Affectation au 1068 : 42 746,39 €

Cette délibération annule et remplace celle du 24 mars 2003

b) Affectation du résultat et BP 2003 : nouvelle édition.

Le Maire informe le Conseil Municipal que des erreurs matérielles nécessitent un nouvel examen de l'affectation du résultat, ainsi qu'une nouvelle édition du BP 2003 (ci-jointe). Le Conseil Municipal revoit l'affectation du résultat (nouvelle délibération jointe) et réexamine les propositions du BP 2003 et les vote à l'unanimité.

Ces documents annulent et remplacent ceux votés le 24 mars 2003.

5- Acquisition d'une parcelle en vue de la création d'un chemin rural.

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 4 mars 2003 relative à l'acquisition de la parcelle cadastrée section AC N°47, appartenant à M. et Mme FOUQUET. Il fait savoir à l'assemblée que la superficie indiquée précédemment est erronée. Il convient de noter une superficie de 417 m_. Le Conseil municipal prend acte et accepte cette cession gratuite par M. et Mme FOUQUET. Il autorise le

Maire ou son représentant à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer l'acte à intervenir.

6- Dénomination d'une nouvelle voie : «Impasse des Grands Champs»

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que pour desservir de nouvelles constructions dans le lotissement des Grands Champs, il est nécessaire de procéder à la dénomination de la voie nouvelle créée à cette occasion. Il propose de l'appeler «Impasse des Grands Champs». Le Conseil municipal accepte cette proposition.

7- Questions diverses.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un flash-info va être distribué dans les prochains jours. Y figurera notamment une date de réunion sur le point multimédia car des administrés se sont faits connaître après la parution de l'article dans Bussac-Info.
Monsieur MARCHAIS informe le Conseil municipal de la demande faite par M. et Mme DJAIZ domiciliés à «La Grand'Porte» tendant à acquérir une partie de l'impasse.
Monsieur le Maire fait part du courrier reçu de la Préfecture relatif à la commémoration des événements de l'année 1944. Si des célébrations devaient avoir lieu il propose de le faire savoir ultérieurement.
Monsieur le Maire demande au Conseil municipal dans le cadre de la sécurité routière, de réfléchir à l'action qui pourrait être menée, par exemple au moment du week-end sans accidents les 18 et 19 octobre 2003.
Monsieur le Maire propose au Conseil municipal l'adoption de la Motion relative à l'ACGS : celle-ci souhaite qu'il y ait plus de clarté dans les négociations et demande un moratoire. Elle est ainsi résumée «Dans le cadre de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS), les pays membres de l'OMC mènent actuellement des négociations dont la conclusion devrait s'achever d'ici début 2005. Il s'agit d'engager de nouveaux secteurs des services sous les règles de l'AGCS»

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2003

1- Classement dans la voirie publique de la Commune des voiries du lotissement des Mailleaux et des Grands Champs.

Le Maire rappelle au Conseil municipal les deux délibérations qui avaient été prises lors de la séance du 15 octobre 2002 relatives à l'intégration dans la voirie publique de la Commune des voiries du lotissement des Mailleaux et des Grands Champs. Il propose au Conseil municipal de faire procéder à l'enquête publique, en même temps que celle relative à la cession d'un chemin privé à la Commune, par des propriétaires qui souhaitent qu'il devienne chemin rural. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

2- Cession d'un chemin privé et de parcelles qui le jouxtent pour la création d'un chemin rural : enquête publique.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que M. et Mme FOUQUET ont cédé à la Commune le chemin qui dessert leur habitation. Leurs voisins ont également cédé des parcelles qui jouxtent ce chemin afin de l'élargir et d'en faire un chemin rural. Aussi, afin que ce nouveau chemin soit un chemin rural, il convient de procéder à une enquête publique. Le Conseil municipal autorise le Maire à lancer la procédure d'enquête publique et à signer tout document y afférent. En cas d'absence de Monsieur le Maire, son représentant pourra signer en ses lieu et place.

3- Dissimulation des réseaux « Les Chaumes-Les Bacheliers » : examen de la convention à passer avec France-Télécom.

Le Maire donne connaissance au Conseil municipal de la Convention établie par France Télécom qui définit les accords et conditions de réalisation des prestations liées à l'effacement des réseaux « Les Chaumes-Les Bacheliers ». Le devis présenté s'élève à 7 848,00 €. Le Conseil municipal accepte les termes de la dite convention et autorise le Maire à signer la convention et le devis.

4- S.D.E.E.R : transferts de compétences et adhésion de 32 communes.

1er) Maîtrise d'ouvrage sur investissements en éclairage public. Transfert de compétence au Syndicat d'Electrification.

Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat Départemental d'Electrification vient de rénover ses statuts. Sa maîtrise d'ouvrage sur les investissements d'éclairage public se pratique maintenant dans le cadre d'un transfert de compétence optionnelle de la Commune. Confier au Syndicat d'Electrification cette compétence présente les avantages suivants :

- Rapidité d'intervention : le SDEER contractant avec les entreprises par marchés à bons de commande.
- Chaque dossier fait l'objet d'un devis précis et d'une proposition de financement dont les règles (très avantageuses) sont définies par le Comité syndical.
- Prix intéressants : le SDEER regroupant les prestations réalisées en la matière par une majorité des communes du Département.
- Calcul de la participation financière communale sur la dépense HT, le Syndicat récupérant la TVA par le biais du Fonds de Compensation..
- Le Syndicat d'Electrification assume toute la responsabilité du maître d'ouvrage : respect du Code des marchés Publics, exécution des travaux dans les règles de l'art, conformité avec tous les règlements, normes et arrêtés en vigueur au moment de l'exécution du chantier, notamment dans l'organisation de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

➢ Transfère au Syndicat Départemental d'Electrification la compétence en matière de maîtrise d'ouvrage sur les investissements d'éclairage public.

➢ Précise que le Conseil municipal conserve sa pleine souveraineté pour décider des travaux à réaliser.

A cet effet, les projets seront établis sur demande du Conseil municipal et lui seront soumis, pour acceptation, avant toute exécution.

2ème)Fonctionnement de l'éclairage public. Transfert de compétence au Syndicat Départemental d'Electrification.

Monsieur le Maire rappelle que, par convention en date du 12 juin 1989, la Commune avait confié au Syndicat Départemental d'Electrification, l'entretien de son réseau d'éclairage public. Le Syndicat vient de modifier ses statuts et la relation conventionnelle devient caduque. Pour que la Commune puisse continuer à bénéficier de ce service, le Conseil municipal doit procéder par transfert de compétence. Monsieur le Maire présente le règlement de fonctionnement de l'éclairage public qui vient d'être adopté par le Comité syndical du Syndicat d'Electrification. Ce règlement pourra faire l'objet de modifications, d'améliorations ultérieures qui seront votées par ce même Comité.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

➢ Transfère au Syndicat Départemental d'Electrification la compétence en matière de fonctionnement des installations d'éclairage public selon les règles de service adoptées par son Comité et les articles 3 et 4 des nouveaux statuts du Syndicat.

➢ Met les ouvrages d'éclairage public à la disposition du Syndicat d'Electrification. La Commune demeure propriétaire de ces réseaux d'éclairage public.

➢ Mandate le Syndicat Départemental d'Electrification pour recouvrer, auprès d'un tiers identifié (ou de son assureur), toute dépense de réparation et de reconstruction d'un ouvrage d'éclairage public dégradé par ce dernier.

➢ Décide que ce transfert de compétence rend caduque la convention en cours.

3ème) Adhésion de 32 Communes au Syndicat Départemental d'Electrification.

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil municipal que les Comités des Syndicats Intercommunaux d'Electrification d'ARVERT, de COURCON et TESSON ont décidé la dissolution de leur syndicat. Les 32 communes adhérentes ont approuvé ces décisions et adopté une délibération décidant une adhésion directe au Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural de la Charente-Maritime. Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Comité du Syndicat Départemental d'Electrification qui se prononce favorablement sur ces 32 adhésions.
Le Conseil municipal après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

➢ Se prononce favorablement sur l'adhésion au Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural de la Charente-Maritime des Communes suivantes :

Andilly – Angliers – Benon – Bourgnneuf – Charron – Chermignac – Courcon – Cram Chaban – Dompierre sur Mer – Ferrières – La Grève sur Mignon – Le Gue d'Allère – La Laigne – Longèves – Montroy – Nuaille d'Aunis – Retaud – Rioux – La Ronde – St . Augustin – St. Cyr du Doret – St. Jean de Liversay – St. Ouen d'Aunis – St. Sauveur d'Aunis – Ste Soulle – Taugon – Tesson – Thenac – Thezac – Varzay – Verines – Villedoux.

5- Rénovation du petit patrimoine – programme 2003 : autorisation d'intervention du S.A.S.

Le Maire rappelle au Conseil municipal la décision qui avait été prise il y a quelques mois quant à l'intervention du SAS (Chantier d'Insertion) sur la Commune pour la rénovation du petit patrimoine. Le Conseil municipal accepte donc que ces salariés du SAS interviennent sur la Commune pour la mise en valeur de fontaine, puits etc…

6- C.E.S A. D'Aubigné : demande de subvention.

Le Maire donne connaissance au Conseil municipal du courrier reçu de M. le Principal du Collège A . D'Aubigné par lequel il sollicite une subvention. Il rappelle que le collège avait déjà organisé au début de l'année scolaire 2002-2003 une Classe Nature Patrimoine et Socialisation pour tous les nouveaux élèves de 6ème, afin qu'ils puissent mieux s'intégrer dans le groupe classe et aussi mieux se respecter. Cette expérience est reconduite cette année. 18 enfants de Bussac sur Charente entrant en 6ème en septembre 2003, le Conseil municipal accepte de verser 15 € par enfant soit 270,00 €, sous forme de subvention exceptionnelle. Une décision modificative assurera l'inscription du crédit nécessaire.

7- Remboursement par l'Entreprise RIVET de frais liés à des travaux qui leur incombent.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que l'Entreprise RIVET n'a pas eu le temps de remettre en état une partie de la chaussée au Vieux Bourg et a sollicité les employés communaux pour faire les travaux. Le Conseil municipal accepte donc de percevoir la somme de 995,77 € correspondant au temps passé.

8- Election d'un Maire-Adjoint en charge des Bâtiments.

Le Maire rappelle au Conseil municipal la démission de l'Adjoint chargé des Bâtiments à la date du 1er avril 2003. Ce poste est resté vacant quelques mois mais devant la charge de travail des autres élus, il propose au Conseil municipal de désigner un nouvel adjoint. Monsieur Bernard COUTEAU se porte candidat.
Après un vote à bulletin secret, les résultats suivants ont été obtenus :
Votants : 13
Bulletins trouvés dans l'urne : 13
Exprimés : 10
M. Bernard COUTEAU : 9
M. Bernard MIGNON : 1
Blancs : 3
Monsieur Bernard COUTEAU est donc nommé Maire-Adjoint à compter du 1er août 2003.

9- Questions diverses.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal du Rapport Annuel 2002 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal de la lettre de remerciements des jeunes de la Mission Locale qui ont organisé le rallye entreprise junior.

Il fait savoir que Monsieur CAMACHO, Architecte de la CDC du Pays Santon, a préparé les plans de restructuration de la Salle Municipale.

Etat civil



Naissances

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Victor BERCUING né le 11 août 2003, fils de M. et Mme BERCUING Benoit, 11 Chemin des Grands Champs.

Mariage

Bussac-info présente ses meilleurs vœux de bonheur à :

- Isabelle BARITEAU et Christian BERCHOTTEAU qui se sont unis le 10 mai 2003
- Jenny NEVEU et Ludovic PéAULT qui se sont unis le 5 juillet 2003
- Nadine NORMANDIN et Jean-Claude MAROUBY qui se sont unis le 19 juillet 2003
- Léna PLANET et Thomas TOILLON qui se sont unis le 19 juillet 2003
- Valérie HUGOT et Stéphane PROUTEAU qui se sont unis le 14 août 2003
- Fabienne GUILLET et Bernard COMBEAU qui se sont unis le 23 août 2003

Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- Maurice Albert Camille GRAVAILLAC, habitant 99 Route du Val de Charente et décédé le 21 août 2003 à Saintes.

Le Maire et le conseil municipal ont la tristesse de vous faire part du décès de
Guy SIMMONET
survenu le 31 Août 2003.
Ancien conseiller municipal de 1989 à 1995, il avait élu domicile depuis quelques années à Fontcouverte.
Chacun se souviendra de sa profonde gentillesse, le Maire et le conseil municipal présentent tous leurs condoléances à sa famille.

Recensement militaire



Il est obligatoire à 16 ans pour les filles et les garçons.
Jeunes gens nés en septembre, octobre, novembre, décembre 1987, présentez-vous en mairie, munis du livret de famille dès la date anniversaire de vos 16 ans. Cette démarche est indispensable pour pouvoir assister à la journée d'appel à la préparation à la défense mais aussi pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique ainsi que pour être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

VISA POUR LES USA : nouvelle réglementation

Conséquences de la nouvelle réglementation américaine pour les voyages aux USA sur la délivrance des passeports.

A partir du 1er octobre 2003, si vous souhaitez vous rendre aux USA sans visa, pour un séjour n'excédant pas 90 jours, les autorités américaines exigeront que vous soyez en possession d'un passeport à lecture optique.

Ces nouvelles dispositions ont été décidées par les autorités américaines, qui les ont récemment confirmées aux autorités françaises, ainsi qu'à l'ensemble des pays qui bénéficient à ce jour du programme d'exemption de visa. Elles s'appliquent également aux mineurs, qui devront eux aussi être munis d'un passeport individuel à lecture optique.

Les passeports actuellement délivrés en France sont des passeports à lecture optique. Toutefois, un certain nombre d'usagers peuvent se trouver encore en possession d'un passeport ne présentant pas cette caractéristique.

Dans ces conditions, si vous souhaitez effectuer un voyage aux USA à partir du 1er octobre 2003, il vous est conseillé, avant d'entreprendre des démarches, de vérifier auprès de la mairie de votre lieu de résidence, de la préfecture ou de la sous-préfecture dont vous dépendez, si votre passeport est à lecture, optique.

Si le passeport en votre possession n'est pas à lecture optique, deux possibilités s'offrent à vous :

- soit vous sollicitez un visa auprès des services consulaires de l'ambassade des Etats-Unis. Le coût de ce visa a été fixé à 90 euros. Ce prix est susceptible de varier en fonction du taux de change. Pour connaître la procédure de demande de visa, vous pouvez consulter gratuitement le site internet de l'ambassade des Etats-Unis www.amb-usa.fr/consul/niv.htm ou téléphoner au 08 10 26 46 26. Attention, la communication est payante au tarif de 14.50 euros.
- soit vous sollicitez la délivrance d'un passeport à lecture optique, auprès de la mairie de votre lieu de domicile. Vous devrez vous acquitter du droit de timbre fiscal normalement prévu par la réglementation (soixante euros pour un majeur ou trente euros pour un mineur).

Si vous ne faites que transiter par les USA pour vous rendre dans un autre pays, vous ne serez pas tenus d'être titulaire d'un passeport à lecture optique..

Vie paroissiale

Inscription des catéchismes : de 10h à 12h au presbytère de l'Abbaye

Mercredi 10 septembre - Samedi 13 septembre - Mercredi 17 septembre

Rentrée des catéchismes : Mercredi 24 septembre à 10h à l'Abbaye

Messe de rentrée des 3 secteurs : Dimanche 28 septembre à 10h30 à la cathédrale St Pierre

Messe deToussaint, le 1er novembre :

A Bussac à 9h15 - A l'Abbaye à 10h30

Messe des Morts : A Fontcouverte à 9h15

A l'Abbaye à 10h30 - A Chaniers à 10h.



Vue du clocher de l'église sur le pigeonnier

Bruit-sécurité et vie en société

Le nombre de plaintes pour bruit excessif, surtout la nuit, ne cesse d'augmenter en Mairie. Comme nous l'avons déjà rappelé, le respect des autres amène à se fier aux recommandations du comité national de lutte contre le bruit (voir Bussac Info n° 85 page 23)



Tags au foyer Rural : sans commentaire…

Les scooters et motos doivent être conformes aux normes en ce qui concerne l'échappement **et le Maire a demandé à la Gendarmerie Nationale de mettre en garde les utilisateurs et de les prévenir qu'il ferait procèder bientôt à un contrôle sonore de leurs engins**
Au moment de la rentrée scolaire, il demande aux parents de s'assurer du bon état de fonctionnement de ces engins et de veiller à ce que leurs enfants soient bien équipés notamment en ce qui concerne l'éclairage de leurs véhicules.

Le Maire rappelle que la Loi EVIN interdit de fumer dans les lieux publics.
Merci aux parents de ne pas fumer dans la cour de l'école.
Le règlement intérieur de la salle municipale a été modifié en conséquence.

Un nouveau Maire-Adjoint en charge des bâtiments

Bernard Couteau est élu au Conseil municipal depuis de nombreuses années ; conseiller sous l'autorité de Guy Chapuis dès 1989, il est resté dans les équipes qui se sont constituées depuis cette date et c'est au cours de son 3è mandat qu'il devient Maire-Adjoint.



Sa candidature a été validée par un vote du Conseil municipal le 7 juillet ; il a pris ses fonctions début août succédant à Paul Rault.

Il animera la commission des bâtiments et s'occupera également du cimetière.

Bussac Info le félicite et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles responsabilités.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Elles sont reçues tout au long de l'année, mais la date limite est le 31 décembre.
Se munir d'une pièce d'identité et se présenter à la mairie de son nouveau domicile.
Les jeunes arrivés à leur majorité sont normalement inscrits d'office, l'I..N.S.E.E communiquant à chaque mairie la liste des jeunes qui ont eu 18 ans dans l'an née 2003 ou qui les auront au plus tard le 28 Février 2004.
Toutefois, il est vivement conseillé de venir contrôler si l'inscription a bien été faite.
En 2004, les électeurs seront appelés aux urnes pour les REGIONALES et les EUROPEENNES.

Chers habitants de Bussac,

Vous ne m'avez peut-être pas encore aperçu mais je suis le nouvel employé communal qui remplace Rémi Vrignon au poste d'*agent de valorisation de l'espace rural*. Je vais donc poursuivre les missions qui lui étaient confiées, à savoir le suivi du tri sélectif et la sensibilisation dans l'école sur le bienfait du recyclage des déchets mais aussi l'entretien et la valorisation des sentiers de randonnée.

J'ai 26 ans, je viens de Toulouse où j'ai effectué des études de géographie et je m'intéresse beaucoup à l'environnement. Vous vous demandez sans doute comment et pourquoi j'ai atterri à Bussac sur Charente ? Tout d'abord, parce que je ne me plaisais plus à Toulouse car, même si la ville est magnifique, je ne supportais plus les embouteillages quotidiens, la pollution et mes voisins qui ne me disaient jamais bonjour ! Mais c'est surtout le poste que me proposait Christophe Dourthe qui m'a motivé car il correspondait à mon projet professionnel.

Vraiment, ici, je me sens bien grâce à la beauté de la ville de Saintes, à la tranquillité de Bussac et à l'accueil chaleureux de ses habitants. J'espère remplir mon rôle d'agent de valorisation de l'espace rural au mieux et satisfaire pleinement à vos attentes.

Cordialement.

Olivier LEROY



Tri sélectif

Récapitulatif pour Octobre, Novembre et Décembre

TOUS LES JEUDIS		
Emballages recyclables Bouteille plastique, boites métalliques, briques, cartonnettes	Verre Bouteilles, bocaux, pots en verre.	Papiers Journaux, magazines, prospectus .
2 octobre 16 octobre 30 octobre 13 novembre 27 novembre 11 décembre	..... 23 octobre ..... 20 novembre ..... 18 décembre	9 octobre ..... 6 novembre ..... 4 décembre .....

Pensez à sortir vos contenants le mercredi soir après 19h00

Rappel : Ramassage des encombrants à domicile sur demande. **Prendre Rendez-vous au 05.46.98.07.19**

Création d'une nouvelle rubrique : ORON INFO

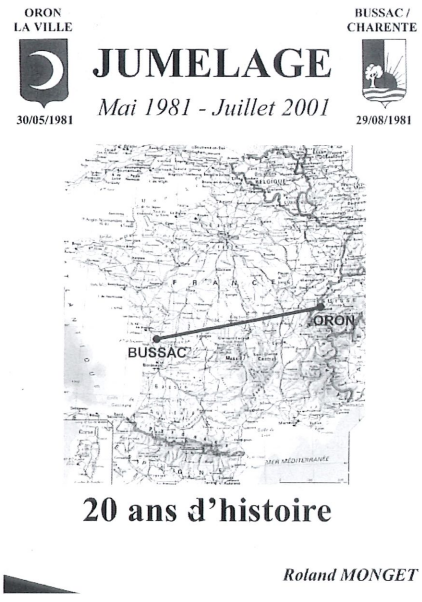
Suite à la réunion de travail que nous avons eu avec nos homologues suisses, et devant le constat que peu de nouveaux Bussacais se manifestaient pour intégrer le jumelage, nous avons proposé la création d'une nouvelle rubrique dans Bussac Info, destinée à faire connaître notre jumelle Suisse à tous les Bussacais

Nous leur avons demandé de nous préparer pour chaque parution, un article sur leur commune qui vous permettra de découvrir leurs activités, leur patrimoine, leur économie, leurs traditions etc…

Vous pouvez également aller visiter le site Internet de la région d'Oron à l'adresse suivante :

www.region-oron.ch

Pour ceux qui veulent savoir comment est né ce jumelage et ce qu'il est devenu, je rappelle que Roland MONGET en a retracé les grandes lignes de 1981 à 2001 dans un livre, disponible à la bibliothèque.



Ci après les articles que les Oronais nous ont fait parvenir pour présenter leur commune et relater leur visite .

Présentation d'Oron…

Tout d'abord, un cordial bonjour aux lecteurs, c'est avec grand plaisir que je les salue.

Présenter la commune, c'est la respecter.

Oron-la-Ville est une bourgade commerçante, située à 20 km de Lausanne et de Vevey. Son territoire de 311 ha, dont 32 ha de forêts, est délimité au sud par celui des tavernes, à l'ouest par celui de Châtillens, au nord par celui d'Oron-le-Châtel et à l'est par celui de Palézieux.

Oron-la-Ville est le chef-lieu du district d'Oron comprenant vingt-trois communes. C'est une petite cité active, prospère, confiante dans son avenir, sans oublier son très riche passé.Une tradition qui se perpétue depuis le XVIIIe siècle est toujours bien vivante : il s'agit des foires mensuelles qui amènent à Oron chaque premier mercredi du mois (depuis le 4 novembre 1733) les habitants de toute la région pour faire leurs achats.



Vue aérienne d'Oron

Au XIXe siècle, on assiste au développement d'Oron : il y a même un ressortissant du village qui devint Maire de paris, Jean-Nicolas Pasche (1746-1823). Oron-la-Ville prend peu à peu le visage de centre régional que nous lui connaissons aujourd'hui. Notre localité peut compter sur un commerce prospère, apte à satisfaire tous les besoins non seulement de nos concitoyens, mais encore de la clientèle régionale. Nous avons la chance de posséder des terrains. Nous avons réalisé la première étape de l'agrandissement du centre scolaire ; la deuxième étape vient d'être acceptée par notre Conseil communal. Nos deux salles de gymnastique se sont enfin réalisées.

Trois plans de quartier attendent des jours meilleurs. Au Centre, l'ECA a édifié un immeuble administratif et commercial, et culturel avec le cinéma d'Oron-la-Ville.

L'Association de la Région d'Oron (ARO), en collaboration avec l'Office du tourisme, participe au développement de la région.
Deux établissements médico-sociaux permettent à nos aînés de pouvoir terminer leurs jours tranquillement dans le même environnement qu'ils ont connu dans leur vie.
Nos deux «fleuves» locaux, la Broye et le Flon, serpentent harmonieusement notre territoire.
Côté spirituel, nous constatons que quatre communautés cohabitent dans la plus parfaite harmonie, reflétant ainsi la compréhension et la tolérance.

En conclusion, nous souhaitons que notre localité continue à connaître un développement modéré et harmonieux, afin que chacun s'y sente bien dans un endroit où il fait toujours bon vivre.
Renseignements généraux : (situation au 1er janvier 2003)
Syndic : Philippe MODOUX (équivalent du Maire)
Municipaux : Jean-Pierre BAUD, Pierre PASCHE, Jean-Louis MARTIN, Markus PICHIER (équivalent des Adjoints)
Nombre d'habitants : environ 1200
Nombre de ménages : environ 600
Altitude : 640 m
Superficie : 311 ha
Sobriquet des habitants : Les Coqs



Réunion de travail décontractée entre Oronnais et Bussacais.

Notre séjour à Bussac du 13 au 20 juillet 2003

En cette année 2003, voilà déjà 22 ans que les jumelés ont le plaisir de se rencontrer. Cette fois, les oronais étaient les invités des bussacais.
Rendez-vous au Foyer Rural pour un repas en commun dès 18h. L'accueil et les retrouvailles furent très chaleureux .
Lundi : journée relaxe et le soir, cérémonie officielle menée par les représentants de la commune de Bussac qui complimentent Mr Albert Diserens, syndic d' Oron, à l'époque de la fondation du jumelage. Ensuite, nous partageons un repas offert par la municipalité de Bussac, comme d'habitude, soirée pleine de chants et de gaieté.
Mardi : Départ en car pour la visite du zoo de la Palmyre à 8 h. Nous avons été épatés par la beauté du site, sa tenue impeccable, le grand espace accordé à tous les spécimens représentés dans ce lieu, que ce

soit les animaux, les oiseaux, les reptiles etc…., l'aménagement de plusieurs endroits où se reposer afin de pouvoir admirer et profiter de tout l'environnement, même de se restaurer. A midi, pique nique dans une forêt, près de la mer, mais oh surprise ! c'était la marée basse ! Quelques courageux sont allés à sa rencontre, puis retour dans nos familles d'accueil.

Mercredi : « La boule bussacaise » avait organisé un tournoi de pétanque. Moment très attendu par les suisses , car même si ce n'est pas une habitude chez nous de « tirer » ou de « pointer », nous aimons ces instants inoubliables à cause de l'intensité de l'ambiance.

Dommage, que nous ne puissions pas mettre le son sur le papier ! Imaginez ! : un petit suisse s'appliquant pour placer sa boule le plus près possible du « cochonnet » et paf ! un français faisant se disperser le tout ! Des réactions plutôt bruyantes ne se faisaient pas attendre, mais parfois quand même, cela ne réussissait pas ! Certains suisses se débrouillaient admirablement ! Afin de permettre aux organisateurs de faire le classement des concurrents, nous avons eu droit à des grillades. Après la distribution des prix, un moment d'émotion a saisi l'assemblée : notre société du jumelage d'Oron a reçu le challenge André Emerit. Merci Pierrette.

Jeudi : Nous avons passé la journée avec notre famille d'accueil. Le soir, l'apéritif, le vin blanc Vaudois et le gruyère étaient offerts par la commune d'Oron. Ensuite, les moules – frites étaient au menu. Ah, un vrai régal !!

Vendredi : Rendez- vous vers 16h, départ en car, direction le Puy du Fou, situé près de « Les Herbiers ». Nous avons fait un pique nique au Mont des Alouettes avec apéritif organisé au milieu du pré. Aux environs de 21 h, on nous a donc emmenés au Puy du fou pour voir et vivre un spectacle qui relate l'histoire de la Vendée en guerre, sauf erreur, à la fin du 18 ème siècle. Ce spectacle, d'une intensité sans précédent, par la musique, les guerriers avec leurs chevaux, les habitants et leurs animaux, le jeu des acteurs et les effets spéciaux nous ont pris aux tripes, fait vibrer, et même par moments, nous ont tiré les larmes. Ce fut un émerveillement devant tant de processus, du moment que l'on sait que les membres de cette association font don de leur temps et les excédents du spectacle sont consacrés à des œuvres caritatives. Nos têtes sont encore pleines de ces magnifiques images.

Samedi : Déjà là ! Pour couronner cette semaine de joie et d'amitié, nous sommes allés au Moulin de La Baine pour le repas d'adieu. Cet endroit, situé au bord de la rivière, est idyllique. Comme le soleil était de la partie, nous avons pris un dernier apéritif dans le pré au bord de l'eau. Puis dans une magnifique salle à manger, nous avons été conviés. Au cours de ce dernier repas en commun, ce fut bruyant, normal ! Comme le moment de la séparation approchait, il semblait que chacun voulait encore raconter une histoire à son voisin ou voisine, ou alors profiter de plaisanter avec certaines personnes qui adorent ça. Et bien entendu, les rires fusaient. Après la chanson « ce n'est qu'un au revoir », nous nous sommes quittés mais le rendez-vous est noté pour l'an 2005 à Oron.

Encore mille mercis aux familles d'accueil et à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de notre rencontre 2003.

Marylise,
Présidente de la société de jumelage.



Le château d'Oron la Ville

Ca c'est passé à Bussac...

Un premier anniversaire bien arrosé !



Séverine et Stéphane, nos jeunes et sympathiques épiciers ont fêté le 1er mai à leur manière, en invitant leurs clients à trinquer au verre de l'amitié pour arroser leur 1er anniversaire d'activité. Par notre intermédiaire, ils souhaitent remercier toutes les personnes qui étaient présentes ce jour-là et feront de leur mieux pour continuer à les satisfaire par la diversité de leurs produits : boucherie, charcuterie, épicerie, pain, pâtisserie, journaux et tabac dont la vente, soulignent-ils, est interdite aux moins de 16 ans.
Nous leur souhaitons une longévité au moins aussi longue celle de que leur prédécesseur !

Commémoration du 8 mai 1945

Les enfants de l'école et la population se sont retrouvés devant la Mairie et se sont rendus en cortège au monument aux Morts.



Abel Faveau, comme tous les ans a rappelé les noms des Bussacais morts pour la France : un grand merci à Mr Faveau pour cette présence assidue et ce travail de mémoire, chaque 11 novembre et 8 mai depuis près de vingt ans.
Le Maire a ensuite lu le message du Ministre chargé des anciens combattants.

Puis nous nous sommes retrouvés à la salle municipale pour le verre de l'amitié,organisé pour la première fois par la Municipalité.



Fête de la musique

«ORAGE » OH DESESPOIR !
Faire ou ne pas faire, telle fut la question !.
Le 14 juin, nous étions une dizaine environ à mettre une touche finale aux préparatifs de la fête de la musique; notre entrain fut vite stoppé par un message de la Sous Préfecture nous alertant sur le risque d'orages violents avec des vents forts sur notre région.
C'est ainsi que toute la journée de nombreux bussacais eurent les yeux levés

vers le ciel dans l'espoir de ne pas voir se profiler ces nuages tant redoutés.
Malheureusement, les dieux du ciel n'étaient pas avec nous ce jour là et vers 18 heures, devant la menace persistante, la décision d'annuler la fête fut arrêtée.
Beaucoup de déception pour tous, mais la sécurité de la population est bien sûr prioritaire.
Merci à tous ceux qui ont préparé cette soirée, et également à tous les artistes qui se faisaient une joie d'animer la fête de la musique.
Nous ne sommes pas découragés pour autant et nous vous donnons rendez-vous en juin 2004.

Mariage pour deux roues et quatre mains...



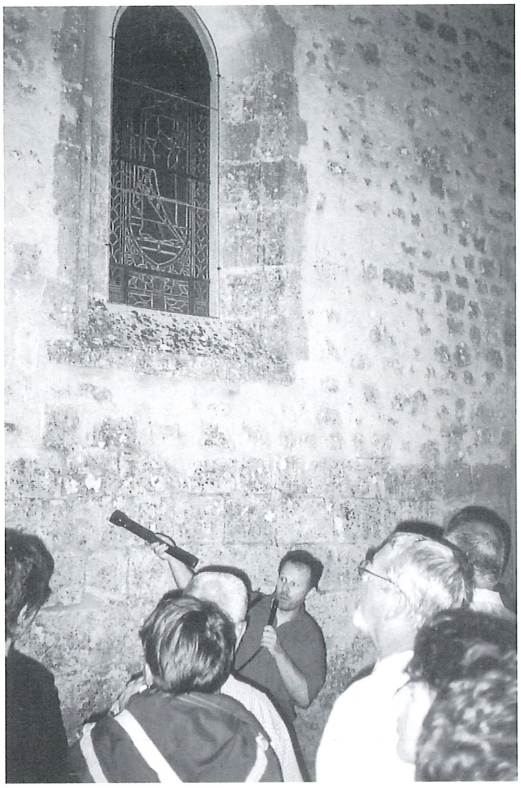
Les futurs mariés arrivent habituellement en voiture ou à pied à la mairie. Nous avions déjà vu arriver calèches, chevaux ou motos. Ce samedi matin de juillet, pantacourt et corsage blancs, la mariée arrivait en pédalant, cheveux au vent, juchée sur un tandem derrière son futur mari. Derrière eux suivaient les témoins et les enfants également condamnés à pédaler sur le même engin ! Tout y était : le bouquet de la mariée accroché à l'avant du vélo, les gamelles accrochées au bout d'une ficelle à l'arrière, et surtout la bonne humeur collective déclenchée par cette arrivée on ne peut plus originale ! Nous souhaitons à Jean-Claude et Nadine de former dans leur vie un tandem aussi réussi que celui du jour de leur mariage !

Notre Dame de l'Assomption au rythme bolivien



Les murs de l'église de Bussac ont vibré aux rythmes de la musique bolivienne. Mercredi 13 Août, l'orchestre « Musica de Maestros » s'est produit à l'église de Bussac devant un public d'une centaine de personnes tellement enthousiaste, qu'il a rappelé ce talentueux groupe musical à deux reprises.
L'orchestre « Musica de Maestros », fondé en juin 1998, se compose pour sa tournée en France de 11 musiciens parmi les meilleurs. Son répertoire restitue principalement la musique métisse-créole. Il est également orienté vers la gamme de musique ethnique au travers d'instruments tels que quenas, sikus, mohozenos, phalawitas, quechanos, guitares, violons, mandolines, charango et instruments à percussions.
Parmi les morceaux interprétés, il y a entre autres des « cuecas », la Mariposa, un chant dédié à la vierge de Copa Cabana.
Rolando, le chef de la formation, donnait dans sa langue l'explication des morceaux, que l'orchestre allait interpréter, la barrière de la langue ayant été ouverte par leur guide, David Georget qui faisait une traduction succincte.
Des échos ultérieurs nous laissent croire que les Boliviens ont gardé un excellent souvenir de leur passage à Bussac.

Les visiteurs du soir...



Le 15 juillet, l'église de Bussac accueillait environ 80 personnes pour **« les visites du soir »**, manifestation gratuite organisée par le Pays de Saintonge Romane, qui permet à tous ceux qui le souhaitent, de découvrir la richesse de notre patrimoine avec les commentaires d'un spécialiste.

Ce soir là, M. Christian GENSBEITEL, directeur de l'Atelier du Patrimoine, nous a conté avec passion, professionnalisme et simplicité, l'histoire de notre église. Il nous a appris (pour certains) et remémoré (pour d'autres) que l'église Notre-Dame de l'Assomption (vocable du XIXème siècle) avait été en grande partie reconstruite après les guerres de religion (Ouvertures, portes et fenêtres, correspondent à un gothique très tardif). L'édifice initial, dont il subsiste quelques assises datant du XII^{e} siècle, avait déjà beaucoup souffert de la guerre de Cent ans, et les travaux avaient été entrepris à la fin du Moyen Age, avec la construction d'un clocher latéral au XV^{e} siècle.

La façade daterait de la fin du XVIème, début du XVIIème, et le ballet du début du XIXème. Il se dit souvent à son sujet qu'il aurait été construit pour les gens de passage non baptisés, mais la réalité serait tout simplement qu'il constituait un abri.

Le retable, difficile à dater précisément, heureusement conservé et récemment restauré, fait de Notre-Dame de l'Assomption « une église rare ». Seule la partie centrale avec le tableau est datée de 1850. Il s'agit d'une œuvre du peintre FRANQUE (un peu avant le passage de COURBET, mais dans un genre très différent ...)décrite comme « intéressante » s'inscrivant parfaitement dans le retable qui ne serait pas beaucoup plus vieux que la Révolution (panneaux latéraux représentant des « chutes », trompes l'œil dorés sur fond de faux marbre..), et plus probablement de peu antérieur au tableau, le style néoclassique s'étant maintenu jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle. L'autel principal, en pierre, est une œuvre du XVIII^{e} siècle, tandis que celui de style néogothique qui se trouve dans la chapelle latérale, sous le clocher pourrait être attribué, mais sans certitude, à une famille de sculpteurs saintais : les frères ARNOLD.

Merci encore à Christian GENSBEITEL pour son intervention qui a commencé par un tour extérieur de l'église, mais qui s'est bien vite terminée à l'intérieur, un bel orage nous offrant un « son et lumières » qui n'étaient pas prévus !

La soirée s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité, tous abrités.... sous le ballet bien sûr !



Les journées du patrimoine se dérouleront les 20 et 21 septembre, avec pour thème « Le patrimoine spirituel » et nous accueillerons à nouveau M. GENSBEITTEL à cette occasion. Après être passé par Le Douhet à 14h30, il sera à l 'église de Bussac le 21.09 à 15h30. Si vous n'avez pas pu assister à la visite du 22 juillet, venez profiter de cette nouvelle occasion. La visite, gratuite, dure environ 1heure, avec un mini concert de « Résonnance Romane ».

Un bussacais à l'honneur

Avec Guillaume FOUCHIER, c'est le sport qui est à l'honneur. Handballeur émérite depuis plusieurs années, il est bien connu de tous ceux qui suivent l'évolution de l'US Saintes Handball. Comme beaucoup de jeunes il a commencé par le foot qu'il a pratiqué de 6 à 14 ans. Mais un père handballeur l'a tout naturellement amené à s'intéresser à ce sport. A 14 ans, il change la taille du ballon, se lance ...et fait preuve de talent. A 17 ans, il marque son 1er but avec l'équipe première en Nationale 2 à l'US Saintes, dont le gardien de but n'était autre que ...son papa ! (Beau souvenir indélébile pour ces 2 là !)
En 1993 (il a alors 20 ans) il sera champion de France en N2. Puis l'ascension se poursuivra avec un passage en N1, puis en 1996 en 2ème division. Là.....**LE** rêve se réalise : Départ chez les girondins de Bordeaux pour une saison en 1ère division ! (que le papa devait être fier ! ! !))
Ensuite, retour aux sources à Saintes en D2. L'équipe, en difficulté redescendra en N1, mais après 5 ans de restructuration, les efforts paient et les voici de retour en D2 après avoir été vice-champion de France en N1. Arriver à ce niveau demande beaucoup de sacrifices (y compris pour la compagne), avec des entraînements quotidiens après le travail et des déplacements 1 week-end sur 2. Tout cela n'a pas empêché Guillaume de fonder une petite famille avec Séverine, actuellement en congé parental pour élever Marie, 6 mois, et Maxime, 3 ans qui fait cette année sa 1ère rentrée scolaire à l'école de Bussac. Ce dernier ne s'endort d'ailleurs jamais sans l'histoire racontée par papa dès qu'il rentre de l'entraînement : des moments privilégiés que Guillaume ne manquerait pour rien au monde.
Beaucoup d'entre vous connaissent Guillaume pour ses talents d'handballeur, mais peu savent qu'il a été champion du monde dans un autre domaine : la pêche au coup. Il a pratiqué ce sport en parallèle de 10 à 18 ans. A 14 ans il était champion de France et à 17 ans, champion du monde par équipe, avec l'équipe de France. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour le talent avec lequel il a pratiqué ses passions, mais sa plus grande qualité reste sa profonde gentillesse. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à cette petite famille si sympathique qui a élu domicile il y a 2 ans sur notre commune, au lieu-dit «les judets».



Guillaume en pleine action

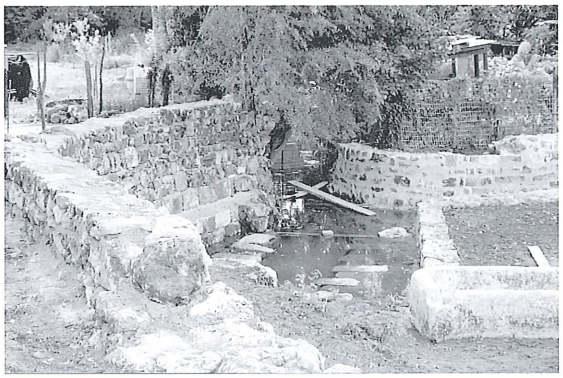
Le point sur les travaux

Fontaine et lavoir des Guilloteaux

Les habitués du secteur des Guilloteaux ont pu remarquer depuis le mois de juin qu'un important chantier se déroulait autour du lavoir. Ces travaux sont effectués, à la demande de la commune, par le SAS, association de réinsertion.
Il est à noter le très bon accueil reçu auprès des habitants, en premier lieu le voisin du chantier, Jacky BERTIN, toujours prêt à rendre service aux équipes qui intervenaient sur le site (café compris), mais aussi ceux qui sont venus les encourager ou leur proposer des matériaux.
Les travaux réalisés ont consisté à la réfection complète de la maçonnerie, souvent après démontage des parties en mauvais état. Il a été prévu de mettre en valeur ce lavoir par un éclairage approprié dont l'étude a été menée en collaboration avec le Syndicat d'électrification. Ce chantier a été réalisé sous la conduite de M. Ludovic Millet du SAS en collaboration avec les architectes des bâtiments de France.
Un rendez-vous amical sera organisé à la fin des travaux.



AVANT...



APRES

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le programme des réunions mensuelles de la commission municipale s'est poursuivi jusqu'en juillet.
Différents thèmes ont été abordés, en particulier l'agriculture et les différents problèmes posés par l'augmentation du trafic automobile. Un état des lieux de plus en plus précis de notre commune, de ses particularités et de ses contraintes commence à se dessiner. C'est un point de départ indispensable pour envisager les évolutions souhaitées pour les 10 à 15 prochaines années.
Une synthèse de ces travaux sera donnée au cours de la première réunion publique qui se déroulera à l'automne.

Portail de l'église

Afin que les visiteurs puissent admirer l'intérieur de l'église, et en particulier le retable restauré, un portail métallique a été installé à l'entrée de l'église.



Il a été réalisé et posé par Jean-Louis Faveau que nous félicitons à nouveau pour

la qualité de son travail. Ce sont les services des bâtiments de France qui ont donné les indications utiles pour que sa couleur se marie avec le reste de l'édifice. Autre avantage de ce portail, il permet une aération de l'intérieur de l'église qui souffre de l'humidité.

Lotissement des Grands Champs

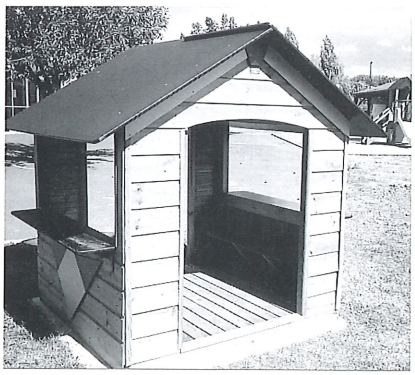
Les nouveaux logements sont sortis de terre avant l'été. Les délais prévus pour la réalisation de 8 logements HLM devraient être tenus. Leur livraison devrait avoir lieu début avril 2004.

Travaux à l'école



Cour des petits : presque comme les grands !

En plus des travaux toujours nombreux à réaliser après une année scolaire, la mise en place de jeux dans la cour de l'école reste la réalisation la plus marquante de l'été. C'est un véritable puzzle qu'ont du remettre en ordre le monteur spécialisé assisté des employés communaux. Le soleil ayant eu raison de l'un d'eux, notre nouvel emploi jeune, Olivier LEROY, a eu droit pour sa première semaine à un véritable baptême du feu en compagnie de



Chouette, une cabane !



Touche finale à l'installation des jeux dans la cour des grands

Stéphane Pasquier. Diverses pannes et contretemps sont venus retarder ce chantier, jusqu'à un problème d'approvisionnement en cailloux destinés aux aires de réception. Cet aménagement devait dans un premier temps être réalisé sur deux années en raison de son coût élevé. Une réalisation complète devrait permettre aux élèves d'investir ces différents lieux durant les récréations et favoriser ainsi une plus grande quiétude.

Travaux de voirie

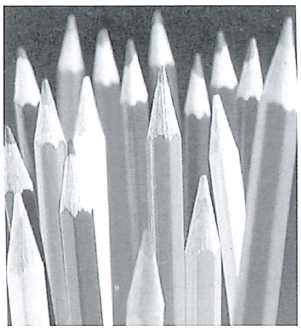
Le programme annuel d'entretien de la voirie est cette année relativement réduit en raison d'un état général relativement correct des chaussées. Une trentaine de tonnes d'enrobé a été nécessaire au rebouchage des trous les plus importants.
Le Chemin de l'Espérance ainsi qu'une partie du chemin de Maisonneuve au niveau des Ablains doivent être gravillonnés à l'automne.
Quelques travaux devant permettre un meilleur écoulement des eaux doivent aussi être réalisés.
Les conditions climatiques de l'été ont rendu ces travaux de voirie particulièrement pénibles pour les employés malgré un réaménagement de leurs horaires.

Sentier de randonnée

L'entreprise chargée de mettre en place le balisage a pris du retard durant l'été. Cependant les balises devraient être posées d'ici la fin du mois. Ce délai a permis de résoudre les problèmes administratifs de signature des conventions entre les propriétaires privés, la commune et la communauté de communes du Pays santon. Olivier Leroy qui vient d'être recruté par la commune sera chargé du suivi des travaux et de l'entretien de ce sentier.

CCAS

AIDE AUX DEVOIRS



Comme chaque année, le CCAS a décidé de reconduire le service d'aide aux devoirs mis au service des collégiens de notre commune.
Les étudiants bussacais, actuellement en Terminale (ou plus) intéressés pour assurer l'encadrement, voudront bien prendre contact en Mairie pour plus d'informations.
Un courrier va être personnellement adressé aux parents des collégiens d'Agrippa d'Aubigné. Si votre enfant n'est pas dans ce collège et que vous souhaitiez être informé, faites vous connaître en Mairie.

VOYAGES SCOLAIRES

Nous vous rappelons que le CCAS peut vous aider financièrement au coût d'un voyage scolaire pour votre enfant, sous conditions de ressources bien sûr.
N'hésitez pas à en demander les conditions en mairie.

REPAS DES AINES

Comme tous les ans, il aura lieu le 11 novembre. Les inscriptions parviendront bientôt dans les boites aux lettres de tous les Bussacais de plus de 60 ans. Devant le succès rencontré de cette manifestation, nous demanderons cette année aux personnes qui souhaitent inviter, à titre payant, quelqu'un à leur table pour leur tenir compagnie, de limiter cette invitation à 1 ou 2 personnes. Il ne s'agit pas d'un repas dansant ouvert à tous, mais bel et bien d'une journée qui permet à nos concitoyens retraités de se rassembler (avec une possibilité d'accompagnement).

NOEL SOLIDAIRE



Le spectacle de cirque consacré au Noël solidaire aura lieu cette année le 6 décembre. Les personnes à revenus modestes ayant des enfants de moins de 14 ans voudront bien se faire connaître en mairie, avec leur avis de non imposition, pour une éventuelle attribution de places gratuites.

AIDE AU TRANSPORT DES PERSONNES HANDICAPEES

Nous rappelons aux personnes handicapées que le CCAS a décidé, depuis 2 ans, d'aider financièrement aux frais de transport lorsque celles-ci font appel à une association spécialisée (GIPH 17, par exemple) pour se rendre à Saintes régulièrement.

Se renseigner en mairie pour les conditions d'attribution.

Nouvelles de l'école

CONSEIL D'ECOLE DU 07 AVRIL 2003

1) LECTURE DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL D'ECOLE DU 15 NOVEMBRE 2003

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2) ACTIVITES DU RASED

Intervention de Mesdames Canciani et Laurent

Les groupes conversationnels sont mis en place comme l'année dernière. Malheureusement faute de temps et de disponibilité, l'action ne sera pas menée à son terme. Pour les nouveaux parents, un rappel de cette action : « trois groupes sont formés : les petits, moyens et grands parleurs », les enfants se retrouvent en groupe intime et peuvent s'exprimer et converser sur des thèmes divers. Un premier bilan a pu être dressé sur ces séances et des fiches de séances où tous les thèmes abordés sont faites. On peut déjà dire que cette action a été porteuse chez les petits parleurs, (c'est aussi le groupe le plus important), qui ont là l'occasion de s'exprimer. On note aussi qu'ils s'extériorisent plus facilement en classe. La bibliothèque a été ouverte aux groupes ; le lieu est plus convivial et facilite l'échange. Cette action est bénéfique également pour les « grands parleurs » qui apprennent à rendre la parole et à écouter. C'est donc un bilan positif, qui est à revendiquer pour l'avenir.

- Des ateliers dirigés par le Maître E sont menés pour des élèves de CE1/CE2 dont des notions de base ne sont pas acquises, l'enfant n'a pas assimilé certains concepts. L'élève n'est pas en situation d'échec, ces ateliers servent à déclencher chez lui une approche différente du concept.
- Une prise en charge du PPAP (projet personnalisé d'aides et de progrès) de 4 élèves de CE2 est en cours. Un bilan a été établi en concertation avec les maîtres respectifs : trois sont optimistes, un plus difficile Me Canciani rappelle que son action est rééducative par rapport aux apprentissages scolaires et fait part de son regret de ne pas avoir de psychologue scolaire sur le secteur (on rappelle que le psychologue scolaire possède dans son cursus professionnel 5 ans d'enseignement obligatoire. Sa présence permettrait un éclairage plus important sur les difficultés que traversent certains enfants). Une demande est faite pour la présence d'une auxiliaire de vie.
- Les parents peuvent demander à voir un membre du réseau, cette demande peut être faite directement auprès de Me Canciani.
- Mr Dourthe nous rappelle qu'en cas de difficultés, les parents peuvent se rendre à la consultation publique de l'hôpital, tous peuvent y accéder. Ces consultations ne débouchent pas forcément une prise en charge mais peuvent aider en 1 ou 2 séances à réguler une situation difficile.

3) SORTIES LIEES AU PROJET ENVIRONNEMENT

Activité correspondance :

La correspondance avec l'école de Kabara : un nouveau colis a été reçu. Dans ce paquet quelques lettres d'enfants de 12/14 ans destinées aux CM demandant un échange de correspondance d'enfant à enfant. Ces courriers ont inquiété l'équipe enseignante du fait de la différence d'âge, d'une plus grande maturité et des attentes importantes des enfants de Kabara vers nos enfants et leurs familles : attentes qui ne pourront être satisfaites. L'avis est demandé au conseil d'école qui approuve la décision de ne pas distribuer ces lettres, et d'expliquer aux

enseignants de Kabara, que notre désir est de continuer à échanger d'école à école, un courrier leur sera adressé prochainement.

Activité « environnement » immédiat :
. le 29 avril une intervention du CPIE est prévue, le devis reçu est de 149 euros et de 246 euros pour le transport. Donc incertitude pour cette intervention car le prix semble élevé.
. Mise en place du jardin potager, l'activité continue. L'arrosage sera fait pendant les vacances par un employé municipal, cette décision est prise en concertation avec Mr Le Maire.
. Sorties Printemps avec un intervenant Olivier Douhaud, sur les oiseaux pour la classe de Me Ganthy
. Comparaison des paysages proches avec M. Coudray
. Tri des déchets en cours depuis deux mois
. CM1/CM2 : travail sur les lichens mené à bien. Relevé sur les arbres, comparaison des diverses variétés. Au mois de mai est prévue une action sur la pollution de l'eau à Roche Follet (à pieds).
. l'étude sur le devenir des eaux de la commune ne sera pas faite cette année. Toutes les interventions sur l'environnement , hors CPIE, sont effectuées par Olivier Douhaud de la CDC.

Activités « Développement de l'autonomie et la confiance en soi » *:*

. 12 juin, CP, CE, CE2, CM1 sortie Fouras au CPIE
. 19 juin, sortie vélo + nature, CE2, CM1
. 20 juin, sortie pleine nature à St léger (VTT + spéléo), CM1, CM2.
. Sortie à la corderie Royale est prévue avec subvention de l'éducation nationale + enveloppe transport de la municipalité, CM1, CM2.
. sortie piscine : 9 séances cette année pour les CP/CE.
Deux séances pour les CM2 pour connaître leur niveau (les élèves entrants au collège doivent savoir nager)
. 13 juin, classe de M Coudray, sortie au Haras pour le trophée du jeune orienteur, CE2, CM1.

Pantin, Pantine
Une première séance avec les 3 classes ensembles, s'est très bien déroulée. Les enfants connaissaient leur texte, l'équipe enseignante a constaté que les enfants ont pris plaisir à accorder leur voix et à s'écouter les uns les autres. C'est très positif. Me Leber va écouter les enfants pour choisir les solistes pantin, pantine.
1ère semaine de la rentrée une réunion des parents pour l'organisation des soirées. Mr le Maire nous indique que statistiquement, les enfants ouverts à la culture musicale ont de meilleurs résultats scolaires, et dans ce sens tous les parents peuvent encourager cette action, qui est, rappelons-le un projet pédagogique pour les enfants.
L'apport financier à ce jour :

- 1830 E par l'éducation nationale
- 450 E par la commune de Bussac
- néant par la Drac
- néant communauté des communes
- néant par la Romane Saintonge
- 300 E par la Coop Atlantique
- 200 E par la MSA
- néant Caisse d'Epargne.

On continue à rechercher des subventions. On va donc réduire les prestations. Le projet de la cassette vidéo par le club photo est abandonné car le prix de revient est trop élevé et lourd à porter pour les familles, d'autant plus que l'argent est intégralement reversé au club et n'apporte aucun bénéfice au projet.

4) BILAN FINANCIER 2002

Dépenses réglées par la municipalité : budget par enfant et par an = 44 euros

	Prevu	Réalisé
- dépenses pédagogiques (fournitures, papeteries…)	4126,68 E	3506,00E
- sorties, transports, piscine	1067,00 E	922,40 E
- téléphone + Internet	412,00 E	629.75 E
- photocopieur + maintenance ordinateur	1100,00 E	1026,09 E
		+99,64 E
		+ non communiqué
- Investissement		
- deux vélos maternelle		703,00 E
- tables + chaises		non communiqué
- informatique		non communiqué
- Salaire + charges Thierry (intervenant sportif)		1090,00 E

Concernant le budget informatique, le montant est lié en partie à l'utilisation des cartouches d'encre, mais également des interventions payantes du service de maintenance Centre Ouest Informatique sur notre matériel.
Ci-après tableau du bilan financier du 01 janvier 2002 au 11 janvier 2003 des finances de l'association de l'école : « Cercle populaire de l'école ».

5) DOSSIER / PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE »

L'académie de Poitiers a demandé aux écoles un plan particulier de mise en sécurité face aux risques majeurs encourus par chaque établissement scolaire (incendie, inondation, tempête, nuage toxique …). De là en découlera une carte d'évaluation du PPMS et un annuaire de crise sera mis en, place. Des lieux de mise à l'abri seront désignés (dortoir, restaurant scolaire….) .
Aucune autorité n'a validé des préconisations et quoiqu'il en soit l'avis de spécialistes et des services officiels sera demandé.
Une information plus approfondie sera faite à toutes les familles.

6) QUESTIONS DIVERSES

L'association du Cercle Populaire Ecole de Bussac a été créée le 12 Juin 1959. Elle a eu, après passage devant la commission d'agrément de la préfecture, son renouvellement accepté. Une mise en conformité de l'association va être effectuée à la rentrée prochaine.
Mr le Maire ainsi que Mme la Directrice de l'école souhaiteraient faire évoluer cette association et pense demander l'aide d'un juriste afin de déposer de nouveaux statuts.
Quelques idées ont déjà étés émises :

Directrice de l'école présidente d'office
Parent – enseignant à égalité de siège
Commission de droit pour les fêtes avec des parents
Vote d'un bureau plus ouvert

Une date pour l'assemblée générale sera décidée ultérieurement (sûrement en Septembre)
Le conseil d'école sera de toute façon consulté à ce sujet.

7) QUESTIONS DES PARENTS AUX DELEGUES

Quels soins sont apportés en cas de blessure ?

- Si la blessure est une bosse, de la glace est apposée sur celle-ci. Les ETS scolaires n'ont plus droit au contre coup (risque d'allergie)
- Si la blessure a besoin d'être désinfectée, utilisation de DAKIN ou D'EAU OXYGENEE mais plus de produit tel que l'EOSINE car risque d'allergie
- la blessure est plus grave les parents en sont avertis dans les plus brefs délais et les mesures nécessaires seront prises au plus vite en accord avec eux, l'appel du 15 peut-être effectif en cas gravité ;
- Le port des gants par le personnel est obligatoire lorsqu'il y a saignement.

Un cahier dans lequel tout est consigné en ce qui concerne les accidents et incidents est à la disposition des parents.

Passage des enfants sur le portail derrière l'école maternelle.

En effet il existe un angle mort dans la cour de l'école qui se trouve derrière l'école maternelle, les enfants montant sur le portail ne peuvent être vus. Des solutions sont à l'étude pour y remédier.



CONSEIL D'ECOLE DU 16 JUIN 2003

Bilan des activités et projet d'école :

1/ **RASED :**

En remplacement de Me Laurent Frédérique , Mr Michel Pédard est nommé à temps plein à partir de septembre au poste de maître chargé d' intervenir auprès des enfants en difficulté scolaire .

Faute de candidats , il n'y aura pas de psychologue scolaire en raison des conditions de travail : (déplacements fréquents non payés, grand secteur…).

Mr Dourthe rappelle que des psychologues au sein de l' hôpital peuvent être consultés en cas de besoin.

2/ **Bilan des activités effectuées dans le cadre du projet d'école de l'année :**

- Groupes conversationnels avec les enfants de moyenne section et ateliers de discussion,
- Ateliers de jardinage par les MS-GS, et les CP-CE1,
- Cahier de vie mis en place en cycle 1,

- création d' un CD et réalisation d'un répertoire de mots, création du journal du potager, atelier de percussions , par les GS.
- Correspondance CP-CE1 avec la classe de ST Jean d' Angle, peu suivie pour différents problèmes.
- Correspondance avec Kabara (envoi des lettres et colis avec l'aide de Me Gandet)

3/ Pantin Pantine :

Nous tenons à remercier les enfants qui le temps de trois représentations, se sont investis comme des artistes, les familles, les artisans commerçants de Bussac /Charente, et les différents sponsors :



Répétition du spectacle

- COOP Atlantique
- M S A
- Crédit Mutuel
- M G E N
- Crédit Lyonnais
- Mr Gonfalone ,Me Leber, Mr Loizeau ,les costumières.
- L' équipe pédagogique
- Mr Delmont du club vidéo du Lycée agricole de Libourne, qui a réalisé la cassette et le DVD gracieusement

4/ Education à l'environnement :

* Tous les projets ont été menés à terme, qu'il s'agisse de l'observation de la faune dans la cour de l'école par les enfants de cycle 1, des ateliers sur les oiseaux de notre commune par les cycles 2, ou des ateliers de découverte du patrimoine local pour les CE2-CM1 et de la qualité de l'air et de l'eau sur Bussac par les CM2 .

* Certaines sorties environnement ont été annulées au dernier moment suite à l'absence de l'intervenant retenu pour participer à des réunions de la CDC, il n'a pas été possible de les remettre en raison du calendrier très chargé.

La sortie du ruisseau de Rochefollet a bien eu lieu mais aucune synthèse n'a pu être effectuée par l'intervenant de la CDC.

* La sensibilisation des enfants à l' importance du tri des déchets a été poursuivie et devrait rester une habitude par le tri du papier recyclable dans l'école.

5/ Activités sportives :

* Les ateliers de jeux de raquettes ont été un peu entrecoupés par les activités en piscine, pour les cycles 3

- Les CP-CE1 : 6 séances de piscine
- CM1-CM2 : 2 séances de piscine
- CE2-CM : 4 séances de piscine. (problèmes des grèves)
- Les APPN : activités physiques pleine nature faites avec Thierry Guéraud (vtt,

Orientation), le défi du jeune orienteur et la journée multisports à Saint Léger : tout a eu lieu pour des cycles 3 ravis.

6/ Sorties effectuées :

- Sortie station de lagunage, visite de l'Hermione et Corderie Royale (cycle 3)
- Fouras, observation de l'estran à marée basse, pêche et observation du paysage (cycles 2 et 3)
- Trophée jeune orientateur au haras (cycle 3),
- Sortie VTT orientation spéléologie, à Saint Léger (cycle 3).

Le financement de ces sorties a été fait par l'éducation nationale dans le cadre des axes 3 du projet d'école, la commune de Bussac/ Charente, la coopérative des classes concernées et la recette du bal costumé.

- L'achat de 5 boites de loupe+ table loupe a également été réalisé dans le cadre de la subvention de l'éducation nationale

Dossiers risques majeurs : Le dossier sera constitué par l'équipe pédagogique et la municipalité et présenté au premier conseil d'école et ensuite aux familles.
Risques retenus sur la commune : - inondation - mouvement de terrain - voie ferré - risque classé Seveso avec l'usine du Douhet
Le document devra être revu chaque année.
Mr Dourthe demande à Me Ganthy d' être informé des dates des sorties, pour pouvoir annuler les sorties en cas d'alerte météo.

Effectifs et répartition : Départ de Mr Coudray et Me Pobel.
Me Ferrer a demandé le poste élémentaire de cycle 3 en remplacement de Mr Coudray.qui part en maternelle à Saint Savinien. Mme Pobel prend une GS-CP à Meursac.

Me Boquet : 15 élèves de PS et 7 MS
Mr Aubin :GS 17 élèves et 7 MS le matin
Mr Chastanet et Me Ganthy: CP : 14 élèves, CE1 :12 élèves
Me Ferrer : CE2 9 élèves et CM1 :11 élèves
Mr Ferrer : CM2 18 élèves.
Donc pour la rentrée 2003 2004, l'effectif sera de 111 élèves

Bilans financiers :
Le bilan financier du projet « Pantin, Pantine » n'est pas bouclé mais il devrait être tout à fait sain.
La fête de l'école a rapporté 327[illegible].

La visite au collège

Le mardi 24 juin, nous sommes allés, nous les CM2 au collège. Il y avait des enfants d' autres écoles de Saintes et des environs. Nous avons été accueillis par le principal, plusieurs professeurs et aussi les collégiens de 6 ème.
Après avoir rejoint nos correspondants, nous avons fait plusieurs activités avec eux :
- participer à différents cours.
- faire du sport (hand, badminton, basket, athlétisme…)
- assister à un spectacle de collégiens (chants, danses, jonglage, hip-hop..).

A midi, nous avons déjeuné au self du collège. L'après-midi, après avoir repris des activités, on a eu un goûter. Nous avons dit au revoir et nous sommes rentrés à l'école. On a passé une super journée.

Justine, Gaëlle, Sasha, Camille.

Sortie à Fouras, le 12 juin 2003 : compte rendu de la classe de CP- CE1

Nous sommes allés à Fouras le 12 juin, au bord de la mer. Nous sommes allés pêcher des crabes, des crevettes, des étoiles de mer… nous avons même trouvé un morceau de seiche (un os). Nous avons pêché à la main.
Puis nous avons relâché toutes ces petites bêtes.
Nous sommes repartis en car pour aller pique- niquer sur la plage.
Dans les marais de L'Espérance, nous avons observé une aigrette en train de chercher de la nourriture. Nous avons aussi vu des cygnes, un milan noir (c'est un rapace) et beaucoup d'autres oiseaux.
Nous nous sommes arrêtés au bord de la mer pour regarder les plantes, il y avait des puces de mer !!!
Puis, nous sommes revenus en car.

Antoine Delage et Jason Métay.

Sortie plein air à S^{t} Léger : compte rendu de la classe de CM_1 - CM_2 .

Le vendredi 20 juin, la classe de CM_1 – CM_2 est allée à S^{t} Léger près de Pons où nous attendaient 3 animateurs : Thierry, Olivier et Dominique. Nous avons fait 3 groupes pour pouvoir tourner sur 3 ateliers : VTT trial, course d'orientation en forêt et spéléologie.

VTT trial

Nous avons rejoint Thierry pour faire du VTT trial. On a commencé par s'échauffer pendant une demi heure sur les 3 parcours pour repérer les obstacles et les difficultés. Puis on a été évalué. Si nous réussissions les 3 parcours sans mettre le pied par terre, nous pouvions avoir 30 points. Les parcours étaient disposés autour d'un étang. Heureusement , personne n'est tombé dans l'eau. Ouf ! Mais c'était drôle quand même.

Céline.

Orientation forêt

Olivier nous a donné une boussole et un plan. Par équipes de 2, il fallait trouver 4 balises cachées dans la forêt. On est resté au moins une heure dans la forêt. C'était très marrant !

Caroline.

Spéléologie

On est entré dans un passage très étroit sous terre en plein milieu de la forêt de S^{t} Léger. On a fait de l'orientation dans la grotte car il fallait trouver 3 balises et les poinçonner. Les 2 premiers groupes ont mis 30 à 45 minutes pour effectuer ce jeu mais nous, nous avons été plus rapides (10 minutes environ). Alors, Dominique nous a proposé un autre jeu. Il fallait éteindre les lampes et se diriger dans le noir pour retrouver la sortie. Quand nous sommes revenus à l'extérieur, on était tout sale car il y avait plein de terre glaise et on a dû ramper pour se déplacer à genoux.

Chérubine et Thomas R.

Le 8 mai 2003

Le 8 mai, c'est la célébration de la fin de la seconde guerre mondiale. Nous n'oublions pas les anciens combattants qui sont allés courageusement à la guerre. Alors nous nous sommes rassemblés devant la mairie, nous avons fait un cortège jusqu'au monument aux Morts où nous avons déposé une gerbe. Un texte a été lu par Monsieur le Maire. Dommage que j'étais le seul CM2 !

Thomas Château

Pantin, Pantine



L'aventure « Pantin, Pantine » est terminée, c'est le dimanche 25 mai qu'a eu lieu la dernière représentation. A présent il reste les photos, les vidéos et tous les souvenirs.
Ce fut une belle aventure qui nous a demandé beaucoup de travail, d'attention mais ce fut aussi un grand plaisir.
Nous remercions tous les gens qui nous ont aidés à réaliser le projet.
Et voici les impressions que nous avons ressenties au cours des spectacles, depuis la scène :

- Ca m'a fait plaisir quand les gens applaudissaient.
- Oh, on allait oublier de dire « Bonne fête à toutes les mamans ! ».
- Ca me plaisait d'être filmé.
- J'ai bien aimé car on entendait bien ce qu'on chantait.
- Les lumières dans les yeux, ça éblouit et ça donne chaud.
- J'ai bien aimé les lumières de couleur.
- On voyait les images sur les télés.
- J'aimais bien entendre le vélo et je l'ai vu passer.
- De derrière le rideau, on voyait Pantin.

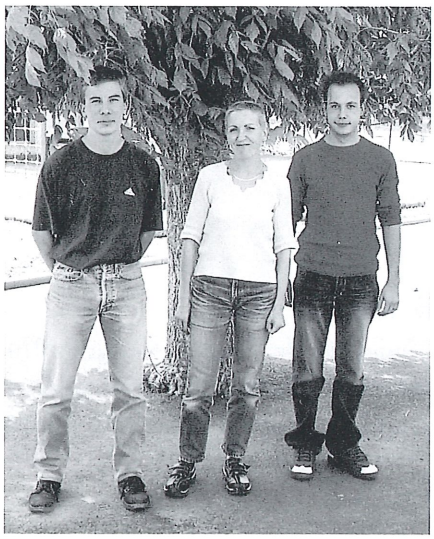


- On a vu Marie-Claude faire les gestes pendant « Piailler ailleurs ».
- Les mamans, derrière le rideau, nous aidaient à être ensemble pour dire « emplumés ».
- Quand on a chanté « On peut tout couper en deux », on a vu des spectateurs avec les larmes aux yeux.
- On voyait toute la salle depuis la scène.

Comme on ne voulait pas oublié tout ça, on a demandé à chanter quelques chants pour la fête de l'école.

Les CP-CE1

Bienvenue aux nouveaux !



Trois nouvelles personnes ont rejoint l'équipe de l'école de Bussac en ce début d'année scolaire.
Il s'agit de Monsieur Régis AUBIN professeur d'école qui aura la classe de MS-GS, dont c'est le premier poste ; Mme Cathy HAMON, ATSEM qui aidera le maître , c'est aussi son premier poste.
Et Monsieur David CHASTANET qui fera le complément de temps de Mme GANTHY sur la classe de CP-CE1. Il arrive de Saint Sever de Saintonge.
Nous leur souhaitons une bonne année scolaire à Bussac.

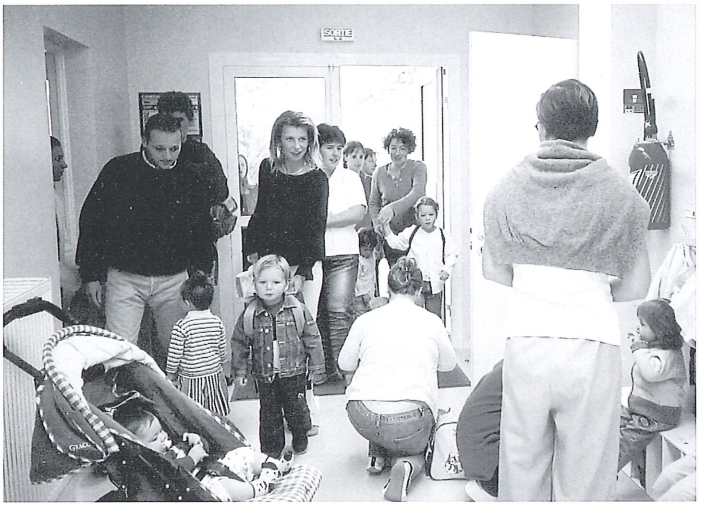
Année scolaire 2003-2004

A l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire 2003, voici quelques informations pour les nouvelles familles ou quelques rappels pour les autres...

L'adresse de l'école : Ecole Gustave Courbet 127 Route du Val de Charente 17100 BUSSAC SUR CHARENTE	**Les numéros de téléphone** Pour appeler la directrice ou un enseignant : 05.46.93.68.81 Pendant les moments de cours, vous pouvez laisser un message sur le répondeur. Garderie ou restaurant scolaire : 05.46.97.44.89
Horaires de classe : Matin : 9h précises – 12h Après-midi : 13h45 – 16h45	
Les maîtres : PS et MS : Sylvie Boquet 23 élèves MS et GS : Régis Aubin 24 élèves CP et CE1 : Nadine Ganthy et David Chastanet 26 élèves CE2 et CM1 : Nathalie Ferrer 20 élèves CM2 : Patrick Ferrer 17 élèves Total= 110 élèves Direction Nadine Ganthy	Les jours de classe La classe a lieu les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi matin, hors samedis libérés. Le samedi matin est un jour de classe comme les autres.

Liste des samedis libérés

20 septembre 2003 (journée du patrimoine) - 11 octobre 2003 -15 novembre 2003
29 novembre 2003 - 20 décembre 2003 (veille des vacances de Noël) - 24 janvier 2004
21 février 2004 (veille des vacances d'hiver) - 20 mars 2004 -10 avril 2004 (veille du week-end de Pâques) - 17 avril 2004 (veille des vacances de Printemps)
29 mai 2004 (veille de la Pentecôte) - 19 juin 2004



Jeudi 4 sept. – Rentrée des petites section :, j'ai 3 ans et je vais à l'école comme les grands !

Vacances scolaires

Rentrée des enseignants	lundi 1er septembre 2003
Rentrée des élèves	mardi 2 septembre 2003
Toussaint	du mercredi 22 octobre 2003 au lundi 3 novembre 2003
Noël	du samedi 20 décembre 2003 au lundi 5 janvier 2004
Hiver	du samedi 21 février 2004 au lundi 8 mars 2004
Printemps	du samedi 17 avril 2004 au lundi 3 mai 2004
Début des vacances d'été *	Le mercredi 30 juin 2004
(*) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.	
Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqué. Voir le calendrier des autres académies	



La rentrée chez les grands



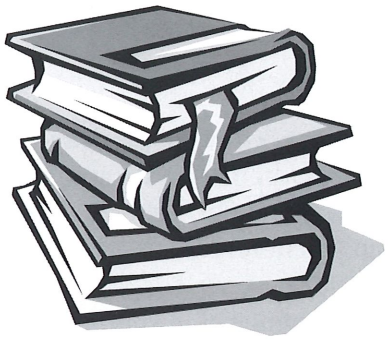
Rentrée des classes pour M. Aubin



Je fais connaissance avec la maîtresse

Nouvelles de la bibliothèque

1 chemin de grand village - Tél : 05 46 97 18 14
Horaires : 16h30 à 19h les mercredis et vendredis.



Informatisation de la bibli :

Ca y est nous avons terminé l'informatisation des trois mille cent trente sept livres que la bibliothèque possède actuellement.
Ca y est, nous allons commencer le prêt informatique. Il est possible, pour des raisons indépendantes de notre volonté que des difficultés apparaissent. Nous saurons rester calmes et comptons sur votre indulgence !

Passage du Bibliobus le vendredi 19 septembre :

Penser à rapporter les livres empruntés pendant les vacances (et aussi avant les vacances pour certains !).

Bébés lecteurs :

Les séances reprendront en octobre le vendredi de 10h30 à 11h30 (par séquences successives de quatre vendredis). Pour plus d'informations s'adresser à la bibliothèque.



Les bénévoles au travail : « Un de fait, plus que 3136... »

Le mot du président

Les vacances sont terminées pour la plupart d'entre nous.
La chaleur accablante a quelque peu réduit nos envies de bouger, mais elle n'a pas empêché notre équipe de foot de reprendre l'entraînement.
Le trimestre précédent a été bien rempli en activités.
- Assemblées générales des sections et du Foyer avec pour ce dernier l'élection du nouveau bureau du conseil d'administration.
- Les 20 ans du foot
- Brocante et réception des Suisses pour le jumelage
- Rallye de Saintonge avec la participation de nombreux bussacais.
- Concours de pétanque avec la boule Bussacaise qui a organisé, entre autres, le challenge André Emerit pour le jumelage ; qu'ils en soient remerciés.

Mais la nouvelle saison recommence et je souligne ici que si la section remise en forme a fermé ses portes pour l'été, ses adhérents ne doivent pas oublier de venir à leur AG du 16 septembre pour définir leur mode de fonctionnement.

Un rappel important ;
Les cartes d'adhésion au Foyer Rural doivent impérativement être prises en début de saison et non pas en cours d'année, cette mesure ne doit s'appliquer qu'aux nouveaux adhérents.
Les modalités d'acquisition seront communiquées aux responsables de sections

Je remercie personnellement et au nom du Conseil d'Administration, Guylene Boutinon pour sa participation active au sein du C.A.
Elle nous a fait part de son désir de libérer son emploi du temps très chargé et nous avons enregistré son souhait. A bientôt Guylene et merci.

Jean-paul Lajoie

ASSEMBLEE GENERALE
DU FOYER RURAL MUNICIPAL 27 JUIN 2003

RAPPORT D'ACTIVITE de l'exercice du 1 juin 2002 au 31 mai 2003
présenté par Annick JOURDAIN

Comme chaque année l'assemblée générale donne l'occasion de revoir l'activité des sections dans son ensemble au travers de son rapport d'activité ;
Depuis l'Assemblée Générale du 5 juillet 2002, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois, les 12 juillet, 6 décembre 2002 et 7 mars 2003.
Une réunion du Conseil d'administration élargie aux bénévoles a eu lieu le 13 mai 2003 en vue de la préparation du Rallye de Saintonge.
Dans le même temps, le bureau s'est réuni 8 fois ; les 7 août, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre 2002, 10 janvier, 7 février, 7 avril et 5 mai 2003.
Lors de sa réunion du 12 juillet 2002, le conseil d'administration a procédé à l'élection de son nouveau bureau compte tenu que la Présidente, Janine CASTILLON est sortante et ne désire pas se représenter.

Ont été élus	
Président:	Jean-Paul LAJOIE
Vice-présidente	Guylène BOUTINON.
Secrétaire général	Annick JOURDAIN.
1er Secrétaire adjoint	Yves POUPONNOT
2ème Secrétaire adjointe	Martine ANTONIN.
Trésorier	Jacques GAUDUCHON.
Trésorière adjointe	Josette DUPAS.
Commissaires	Marie France MAQUIGNEAU
	Danièle PUBERT
	Serge LABBE

Activité du Conseil d'administration

- ✓ Organisation en collaboration avec la municipalité de la fête de la musique le 24 juin
- ✓ A mobilisé une large participation de bénévoles dans son partenariat au rallye de Saintonge le 27juillet 2002.
- ✓ Organisation et prise en charge de la totalité des dépenses de l'arbre de Noël des enfants le 15 décembre 2002
- ✓ Accueil des nouveaux Bussacais le 14 février 2003. P
- ✓ Participation et accueil du responsable régional des Foyers Ruraux en vue de promouvoir une politique de rassemblement et de cohésion entre les foyers ruraux de la région.
- ✓ Edition et distribution aux personnes concernées des fiches d'inventaire du matériel de la cuisine et de la vaisselle.

Edition et distribution aux personnes concernées de fiches d'état des lieux de la cuisine

JUMELAGE : RECEPTION DE NOS AMIS ORONAIS

Après avoir fêté en 2001, à Oron la Ville, les 20 ans de notre jumelage, nous recevions cette année à Bussac nos amis Oronais pendant la semaine du 13 au 20/7.
C'est sous un soleil de plomb que leur arrivée s'est fait le dimanche 13 et nous avons tous horriblement souffert de la chaleur. En effet la salle municipale étant louée, la réception s'est effectuée dans la salle du tennis de table par une température supérieure à 30° après 21h.
Les discours d'accueil, de chaque coté, n'ont pas manqué de rappeler la mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière rencontre, dont bien sûr notre ami Dédé et « Gigi » épouse d'Albert Diserens, ex-syndic d'Oron, signataire de l'acte de jumelage et que nous avons eu encore le bonheur de retrouver cette année.
Pour la préparation de cette rencontre, nous avons enregistré avec plaisir, l'arrivée de nouvelles familles (Mme Moreau et Mme Abadie) disposées à recevoir et le retour d'une ancienne, M et Mme Moshen.
La surprise nous vint, il y a quelques semaines, d'apprendre que depuis plusieurs années(environ 7 ans) une jeune fille de Bussac, Mlle Delphine Couprie, correspondait depuis l'école primaire avec une jeune Oronaise, Mlle Stéphanie Jubin et qu'elles ne s'étaient jamais rencontrées. C'est maintenant chose faite puisqu'à l'occasion de cette semaine d'échanges, Stéphanie a pu profiter du transport d'une famille Oronaise pour venir jusqu'à Bussac et rencontrer son amie.

Traditionnellement, la journée du 14 juillet était dans le passé, celle prise par la municipalité pour recevoir autour d'une activité et d'un repas les Oronais et leur famille d'accueil confirmant ainsi son engagement dans le jumelage ; M. le Maire, excusé, avait confié cette tâche à son adjointe, Mme Danièle Pubert, membre du conseil d'administration du foyer rural, qui s'en acquitta fort bien. Elle était accompagnée de Mme Sylviane Bariteau.
Le programme de la semaine se voulait assez léger pour laisser du temps à chacun.. Visite du zoo, après-midi plage, concours de boules organisé par la boule bussacaise qui avait eu l'heureuse initiative de la doter d'un challenge baptisé « André Emerit », suivi d'une soirée barbecue, soirée moules-frites, déplacement au Puy du fou pour assister au spectacle de la cinéscénie et repas d'adieu au restaurant le Moulin de la Baine firent de cette semaine un moment très chargé.
Ajoutons à tout cela une rencontre de travail avec la municipalité, animée par Mme Françoise Durand, Maire-Adjoint,et son homologue Danièle Pubert à laquelle participaient pour Oron la Ville Pierre Pasche, municipal en exercice , Albert Diserens ex-syndic et Marylise et pour le foyer rural, Jean-Paul Lajoie, président du foyer rural et Guy Chapuis, président d'honneur et maire signataire du jumelage.
Que faire pour développer nos échanges et nos relations dans différents domaines (scolaire, sportif...) C'est la question posée depuis maintenant quelques années et qui ne trouve guère de réponse. Nous devons continuer d'œuvrer pour trouver un début de solution et la développer. Il reste encore des gens d bonne volonté qui sont prêts à donner de leur temps et leur savoir faire à condition de trouver un peu de soutien à tous les niveaux.



Le Comité de jumelage.

Point commun des Oronais et des Bussacais... le verre à la main !



Le sourire de l'amitié : Delphine la Bussacaise (à droite) et Stéphanie l'Oronaise (à gauche) se rencontrent pour la première fois.



Echange des cadeaux...

Concours de pétanque Franco-Suisse



ACTIVITES DES SECTIONS

SECTION JUMELAGE

Depuis le dernier rapport d'activités le Comité de Jumelage a organisé
- le 2 juin 2002. Brocante annuelle avec un bénéfice de 911,45 euros
- le 1er février 2003. Loto avec un bénéfice de 760,09 euros
- le 5 avril 2003. Soirée antillaise avec un bénéfice de 713,44 euros.

Stock détenu par la section :

4 bouteilles de champagne	soit	43,60 euros
33 tee-shirts	soit	201,30 euros
7 écharpes	soit	36,05 euros

TENNIS DE TABLE

Depuis septembre 2002, la salle de tennis de table est ouverte pour les entraînements entre adultes, tous les jeudis de 18 heures à 20 heures.
Sur proposition de l'animateur cantonal Serge Prouzat, une équipe a été engagée dans un championnat amical entre communes. C'est ainsi que sept à huit personnes ont disputé dix rencontres en matches aller retour. A l'issue de celles-ci, une finale s'est déroulée à Fontcouverte en mars 2003 pour déterminer le classement qui a situé Bussac (avec ses anciens) à la troisième place derrière les deux équipes de Foncouverte.
Après la rentrée de septembre 2003 (la date n'est pas encore arrêtée), une rencontre amicale doit avoir lieu avec Saint-Savinien.

TENNIS



Deux équipes ont été engagées
- l'une dans le championnat de printemps catégorie Light
- l'autre dans le championnat des plus de 45 ans.

Les rencontres se sont déroulées de mi-avril à fin mai dans une excellente ambiance.
Les résultats et classements seront communiqués en septembre prochain.

BOULE BUSSACAISE

La section comporte 28 licenciés (7 seniors féminines, 21 seniors masculins). C'est la troisième année que nous remarquons une progression du nombre de licenciés.

Activité.
- 8 concours communaux et ouverts à tous avec une moyenne de 20 joueurs pour les concours communaux et 20 doublettes en moyenne pour les concours ouverts à tous.
- 2 concours officiels
- 12 réunions ont été nécessaires pour organiser les concours et les diverses manifestations.
- participation à la Coupe de France où nous avons été éliminés au 1er tour.
- Rencontre amicale avec la CIT Alcatel.

- Sortie le 29 juin 2002 en croisière sur la Charente à bord du Palissy avec déjeuner au Moulin de la Baine.
- Participation avec le Foyer rural au Rallye de Saintonge.
- Repas de fin d'année en octobre précédé dans l'après-midi d'un concours en tête-à-tête pour tous les licenciés du club.
- Loto en novembre. Il a connu un beau succès puisqu'il a rassemblé environ 220 personnes.
- Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi, le vendredi soir et le dimanche matin.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

1. LES COURS.

➢ Deux cours par semaine assurés par nos fidèles animatrices : Janine Coste et Sylvie Gaquère.

Ils ont eu lieu le mardi et le vendredi de 18h45 à 19h45. La fréquentation à ces cours est bonne ; environ 25 à 30 personnes.

Par mesure d'hygiène il est demandé

✓ l'utilisation de chaussures de sport dont l'usage doit être réservé à la salle

✓ d'apporter un drap de bain (ou autre) pour la gymnastique au sol.

En plus des cours de gym, un parcours de santé adultes, réservé aux licenciés de la GV a été organisé à Bussac, le dimanche 6 avril de 10 h 00 à 12 h 00 . Le parcours, d'environ 6 km a été choisi par Janine Coste et Sylvie Gaquère et comportait marche, stretching, renforcement musculaire. La vingtaine de participants a profité ce jour là du beau temps.

➢ Un cours de step par semaine le mercredi de 19h à 20h assuré par Sylvie Gaquère. Bonne fréquentation d'environ 20 à 25 personnes.

➢ Marche le lundi de 13h45 à 16h30 environ.

41 marches de 10 km en moyenne. Très bonne fréquentation par tous les temps. Les parcours ont été établis par Janine Coste et Robert Orgé.

Plusieurs marches ont été organisées en journée complète :

Mercredi 23 octobre 2002. 8 marcheurs sont allés à Castillon la Bataille pour une marche et la visite de la ville.

Dimanche 16 février 2003. 14 marcheurs sont allés à Bougon pour une petite marche, la visite des tumulus et du musée.

Dimanche 4 mai 2003. 32 marcheurs sont allés sur l'Ile d'Oléron pour une marche dans les bois, marche sur la plage et pique nique chez Michèle de la Taste.

Toutes ces marches se déroulent dans la bonne humeur et au rythme de chacun.

2. LES REUNIONS.

Après l'Assemblée Générale de 2002, le Bureau s'est réuni 9 fois.

- Election du Bureau

Présidente :	Annick JOURDAIN
V. Présidente :	Guylène BOUTINON
Secrétaire :	Stéphanie LE SAOÛT
Secrétaire Adjointe :	Valérie BEAUFEIST
(qui a démissionné pour raison personnelle)	
Trésorière :	Josette DUPAS
Trésorière adjointe :	Nathalie MONGET
Membres actifs :	Jean-Paul LAJOIE
	Carole ESVERTIT

Animatrices diplômées : Janine COSTE
Sylvie GAQUERE

- Les prévisions de dépenses :
  - Matériel
  - Stage animatrice
  - Manifestations
- L'organisation du planning des marches
- Le repas fruits de mer
- Bilan des cartes du Foyer rural et des licences
- Le parcours de santé
- La randonnée pédestre
- L'Assemblée Générale
- L'élaboration du prochain budget prévisionnel.



3. LES ACTIVITES

♦ LE REPAS FRUITS DE MER (samedi 19 octobre 2002)
Comme à son habitude, cette soirée a connu un grand succès (121 adultes et 11 enfants) et s'est déroulée dans une bonne ambiance. Chacun a pu apprécier la qualité des produits dégustés.
Merci à nos fournisseurs habituels, et en particulier à M. et Mme CHABOT, à toutes celles et ceux qui ont participé à la préparation et au déroulement de cette soirée.

♦ RANDONNEE PEDESTRE ANNUELLE (dimanche 18 mai 2003)
Le départ et l'arrivée : base nautique de Port d'Envaux.
L'autorisation de passer avait été sollicitée par courrier aux mairies de Crazannes et Port d'Envaux. Le parcours était très beau mais nous avons eu à déplorer un mauvais temps. C'est ce qui nous a conduit à renoncer au pique-nique en plein air et nous a amenés à nous réfugier à la salle des fêtes de Bussac pour manger. 25 marcheurs ont fait le parcours et bien plus étaient présents à l'apéritif ! C'est par une partie de boules sous un brin de soleil que s'est terminée cette journée passée dans la bonne humeur.
Robert ORGE et Janine COSTE ont choisi le parcours, celle-ci et Claude MONGNE ont assuré le fléchage, Roland MONGET a offert et s'est chargé du ravitaillement qui a été fort apprécié. Qu'ils soient ici tous remerciés.

4. STAGES

Nos animatrices, Janine COSTE et Sylvie GAQUERE ont suivi un stage de stretching le 9 février à La Rochelle. Nous les remercions pour les cours dispensés tout au long de l'année et aussi pour leur professionnalisme, leur dévouement et la bonne humeur qu'elles savent nous communiquer.

5. PROJETS

Les cours de gymnastique reprendront le vendredi 5 septembre 2003
Les marches reprendront le lundi 8 septembre 2003
Les séances de steps reprendront le mercredi 10 septembre 2003
Le repas fruits de mer est prévu le samedi 18 octobre 2003. Merci de réserver la date.

REMISE EN FORME

La section compte 34 adhérents.
La salle était ouverte durant cette année le lundi de 15 h 00 à 16h30 et de 18 h 00 à 19 h 45
le mercredi de 18 h 00 à 19 h 45 et le vendredi de 18h00 à 19h45.
Les séances sont supervisées par Jean-Pierre CLERFEUILLE, Régis PLANET et Maguy FLEURET.
L'assemblée générale programmée le 13 juin 2003 n'a pu se dérouler valablement, le quorum n'étant pas atteint est reportée au 16 septembre. La salle sera fermée du 1er juillet au 31 août 2003.

FOOTBALL

BILAN DEBUTANTS

Effectif de cette saison, 16 joueurs dont 5 en 1ere année, 5 en 2ème année, 6 en 3ème année.
La plupart des enfants sont domiciliés à Bussac sauf 3 enfants de Saint Vaize et 1 de Port d'Envaux.
Les entraînements du mercredi sont assurés par Franck MARTOREL et Michel DELAGE. Malgré le froid et la pluie, la participation est très bonne. Les joueurs ont participé à 15 plateaux qui se sont soldés par de nombreuses victoires, des matches nuls et quelques défaites.
Un seul plateau a eu lieu à Bussac le second a été annulé à cause de la pluie. Il s'est déroulé le 15 mars et nous avons compté 12 équipes en présence ce qui est satisfaisant. Des remerciements vont aux joueurs et aux dirigeants qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation.
Pas de journée nationale cette année à cause de la pluie. Dans l'ensemble la saison a été bonne.
Merci aux parents qui ont accompagné les enfants et à Paul PIMIENTA qui a participé à l'encadrement.
Félicitations à Franck pour sa réussite au stage d'initiateur.

BILAN POUSSINS

La saison a débuté avec un effectif de 10 joueurs.
C'est la meilleure saison de l'équipe poussins qui se place 1ère du groupe avec à son actif sur 20 matches, 16 victoires, 2 nuls 2 défaites.
Du fait du passage en benjamins, la saison prochaine sera plus dure bien que la superficie du terrain ne change pas. Cependant les joueurs ont pris confiance et ils défendront les couleurs du club quoiqu'il advienne.
Là aussi, merci de nous tous et particulièrement de Pascal BOUDOIRE, aux parents, grands-parents et amis pour leur disponibilité à tous les matches et pour l'aide à l'encadrement des jeunes lors des déplacements.



BILAN SENIORS

L'année a commencé avec un effectif de 12 joueurs obligeant à jouer les deux premiers matchs à 9 puis l'effectif s'est vite étoffé pour atteindre 23 joueurs.
L'équipe évolue en 2ème division de district et a atteint son objectif de début de saison : le maintien. Elle termine 4ème avec 5 victoires, 11 nuls, 4 défaites ce qui lui donne 36 buts pour, 34 buts contre. 11 cartons jaunes, 1 carton rouge.

C'est un bon classement qui aurait pu être meilleur lorsqu'on voit la qualité du football sur le terrain.Pour la saison, pas d'engagement en coupe du fait du nombre insuffisant de licenciés au mois d'août.
L'entraînement dirigé par Eric MONGET a été dans son ensemble bien suivi jusqu'à la dernière journée, ce qui n'était jamais arrivé à Bussac. Le dernier entraînement a été clôturé par un barbecue très convivial.
Comparé aux saisons précédentes, on peut noter beaucoup de sérieux de la part des joueurs et c'est à souligner.
L'entraîneur termine donc la saison satisfait et il peut être optimiste pour la saison prochaine.
Seul point noir pour cette saison, le club n'a pas d'arbitre.

ACTIVITES DIVERSES

- Un repas a eu lieu au mois de février avec 70 convives.
- En remplacement du tournoi, célébration des 20 ans du club avec au programme
  - match des enfants
  - match des « anciens » (bravo et merci à ceux qui se sont déplacés)
  - match de l'équipe actuelle contre celle montée en P1 en 1997
  - apéritif offert par le foyer rural (merci à lui) et remise de la médaille à Jacques MONGET pour ses 20 ans passés au club.
  - repas avec 145 convives

Le tout sous le soleil et la bonne humeur
Merci à Madame FAZILLAUD pour le lavage des maillots tout au long de la saison sportive.
Les entraînements reprendront le vendredi 8 août. Le rapport d'activités dans son ensemble est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

présenté par Jacques GAUDUCHON

L'arrêté des comptes de l'exercice 2002/2003 au 31/05/2003 fait apparaître un écart comptable positif de 7178,30 euros produit par 31502,56 euros de recettes et par 24324,56 euros de dépenses.

Détail des mouvements :

Recettes	Dépenses
Cartes foyer rural	4 934,78
1 984,13	
Cotisations. Licences	2 429,30
2 097,00	
Manifestations	18 318,31
13 201,71	
Subventions	4 350,30
Achat de mobilier et de matériel	
857,39	
Produits financiers	
141,85	
Frais financiers	
64,94	
Autres	1 428,02
6 119,09	

L'arrêté des comptes est adopté à l'unanimité



RALLYE DE SAINTONGE
édition 2003



Comme chaque année le Foyer Rural s'associe à l'organisation de cette course qui transforme notre village en circuit automobile.
Cette année encore de nombreux bénévoles nous ont rejoint pour mettre en place des buvettes et des points de vente de programmes.
La nouveauté de cette édition de la course était sa gratuité. Cette année nous n'avons pas eu à gérer de conflits entre préposés au péage et membre d'assistance ou famille de pilote et autres qui sans justificatif se voyaient un droit d'accès au circuit. Sans parler des malins prêts à toutes les déviations pour éviter le péage.



Tout s'est très bien passé, si ce n'est le manque de spectateurs mais c'est peut-être à cause de l'extension du circuit.

Merci à tous ceux qui ont prêté main forte, ainsi qu'aux propriétaires des champs et aux particuliers et associations pour le matériel.

LES RANDONNEURS

Le 9 juin, 29 de nos marcheuses se retrouvaient à Salssac (près de Castelnaudary), où Robert Orge, avait remarqué un village de vacances situé à l'écart des grands axes routiers, dans une région particulièrement pittoresque.
Le village est accueillant avec des bungalows bien aménagés, des espaces de jeux et...une piscine. Tout semblait réuni pour un agréable séjour et il le fut.
Les randonnées magnifiques dans les bois, autour des lacs, dans les garrigues en terrain accidenté ravirent le groupe malgré la chaleur qui sévissait en fin de matinée.
L'après midi, les excursions permettaient à ceux qui le désiraient de découvrir d'autres sites et d'autres villages.
Au cours des repas, pris en commun, nous pûmes déguster et apprécier les spécialités régionales tout en emmagasinant les calories nécessaires pour affronter les épreuves du lendemain.



Les soirées se terminaient par un spectacle présenté par l'équipe d'animation du village et au lit !!! Il était temps de récupérer.
Cette semaine passa très vite mais elle laisse à tous le souvenir de bons moments partagés avec le groupe dans la bonne humeur bien sûr.
Merci Robert d'avoir organisé cet agréable séjour.
N'ayant pas pu partir avec le groupe, une pauvre esseulée se trouvait bloquée en Saintonge. Une bonne âme en eut pitié qui vint la quérir en un

temps record afin qu'elle puisse prendre part aux activités de la semaine.
Un grand merci à toi, Roland, pour ton dévouement et ta gentillesse.

Informations de rentrée :

G.V : Reprise des cours, vendredi 05 septembre à 18h 45.
Step : Reprise des cours, mercredi 10 septembre à 19h.
Parcours de santé : sur une matinée, le 12 octobre.
Repas fruits de mer : samedi 18 octobre.

Janine.

BUSSAC/CHARENTE FOOTBALL

Le mercredi 28 mai, chaque footballeur de l'école de football, recevait en présence de Jacques Guillaume Président, et de leurs entraîneurs Michel Delage, Pascal Boudoire et Franck Martorell, une belle montre offerte par un des sponsors du club.

Son nom ou enseigne publicitaire ne sera pas dévoilé à sa demande, mais à juste titre sportif, cette personne est le nouveau président du club de basket de Saintes saison 2003-2004.

La section football exprime tous ses remerciements à cette personne.

20 ANS DU CLUB.

Merci, c'est le mot de la section football transmis à toutes les personnes qui sont venues se joindre à nous pour fêter les 20 ans du club de Bussac.
Réunir tous les présidents (sauf Roland, tu as manqué une très belle journée), les nombreux dirigeants, le premier entraîneur du club (qui a roulé quelques heures pour être présent) sans oublier tous les autres et les joueurs (60 environ) qui ont participé aux rencontres amicales fut une très grande réussite.
Nous félicitons les arbitres, tous les bénévoles du club pour cette réussite, les jeunes du club, applaudis par les parents et les spectateurs pour leur talent prometteur.

Mais la surprise de taille fut la participation au match de M[r] Christophe Dourthe, Maire de notre charmante commune, qui en a fait voir de toutes les couleurs à ses adversaires.



Merci M[r] le Maire pour avoir tenu la promesse de « taper dans le ballon » avec nous.

Le pot de l'amitié offert chaleureusement par le Foyer Rural et servi par son Président Jean Paul Lajoie, M[me] Jourdain et M[r] Labbé que nous remercions, était très apprécié par les 200 personnes présenter.

Il ne faut pas oublier M[r] Jacques Monget qui a reçu un hommage de la part de M[r] Jacques Guillaume, Président du club. M[r] Christian Bonache, Président du district de Charente Maritime absent , nous a adressé un courrier pour féliciter Jacques d'avoir été un dirigeant fidèle depuis 20 ans.



Cette journée se terminait par un repas dansant .
La section football se réjouit de cette réussite et remercie encore une fois tous ceux qui ont participé à cette journée.Nous n'oublions pas ceux qui nous ont quitte, qu'ils soient de Bussac ou d'Oron.

Pour la saison 2003-2004, Jacques Guillaume a cédé sa place de Président à Alain Destreguil, qui va apporter au groupe ses connaissances sur le football.

Au chapitre des seniors , nous enregistrons le retour au club de Olivier Chabot et de Jean Luc Lefebvre et l'arrivée de Ludovic Moisy, Nicolas Roturier et de Geoffray Jaulin.
Pour les jeunes, le club comptera 3 équipes : benjamins, poussins et débutants.

Si vous souhaitez inscrire à notre section vos enfants (nés entre 1992 et 1998), contacter :
- Michel Delage :05.46.74.03.70
- Thierry Monget : 05.46.93.65.70
- Pascal Boudoire : 05.46.92.06.97

Début de l'entraînement : mercredi 17 septembre à 14 h au terrain de Bussac. Les inscriptions peuvent être faites sur place.

Si une personne est intéressée par l'arbitrage, qu'elle nous contacte : « l'arbitre officiel est aussi un sportif chargé de diriger un match, de veiller à ce qu'il se joue dans l'esprit et selon la lettre des lois du jeu et d'assurer aussi, autant qu'il dépend de lui, la protection des joueurs. »

Le bureau.



BUSSAC-SUR-CHARE

SPECTACLE. Après la mise en place d'une chor
les enfants ont créé un conte musical

L'école en chanta



Des répétitions très sérieuses

La mise en place d'une chorale d'école, sous la direction de Geneviève Leber et l'intérêt manifesté par les enfants ont conduit l'équipe pédagogique à envisager un projet collectif de grande importance.

D'où l'idée d'interpréter le conte musical d'Alain Leprest et Romain Didier Pantin Pantine, qui a suscité déjà beaucoup d'enthousiasme lors de sa première représentation en 1997, permettant l'enregistrement d'un disque avec Jean-Louis Trintignant dans le rôle du récitant.

L'histoire, c'est celle d'un petit garçon, Pantin, mi-ange mi-diablotin, qui transforme par son absence la vie de ceux qui l'ont connu. Pantin partageait tous jours tout ce qu'il avait. Un jour de pluie, il disparaît dans un accident de vélo. Ses camarades (les petits pantins) face à la bande ricanante des ennemis de Pantin (les corbeaux). Forts du souvenir de leur copain disparu, les gentils vont tenter d'amener les Corbeaux à leur sentiments et les convaincre des valeurs de partage et de solidarité. Mais la partie va être rude !

Solistes. C'est d'arrache-pied que 76 élèves, du CP au CM2 de l'école Gustave-Courbet, ont répété chaque [illegible] chants, mise e

travail[illegible] ces élèves, qui [illegible] nent les premiers rôles [illegible] près d'une heure.

Entourés de professionnels, Geneviève Leber pour la partie chant, Jean-Louis Gonfelone pour la mise en scène et l'équipe enseignante pour apprendre les textes, sans oublier le costumier, les couturiers, tous ces enfants ont préparé ce spectacle comme des professionnels.

Les 24 et 25 mai des représentations du spectacle Pantin-Pantine seront l'aboutissement de ce long travail d'équipe, à la salle municipale de Bussac-sur-Charente. Réservations au [illegible]

BUSSAC-SUR-CHARENTE



L'épicerie multi-services offre un lunch

Plutôt que d'offrir un brin de muguet pour le 1er mai, les propriétaires de l'épicerie Bussac multi-services ont offert l'apéritif aux habitants de la commune, pour la première année de fonctionnement de l'épicerie. Près de 150 personnes ont répondu favorablement à l'invitation de Séverine et Stéphane Audoux. Rien n'a été oublié pour ravir les gourmets. Petits fours, pâtisseries maison, apéritifs ont été appréciés. Une tombola a récompensé quelques fidèles clients de la boutique.

Le maire, C. Dourthe, a salué cette initiative chaleureuse « qui permet de réunir les gens du village » et a salué le dynamisme croissant des artisans-commerçants de la commune.

Photo M.L. Reix

Visite guidée de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption

Cela faisait deux ans que le Pays de Saintonge romane souhaitait mettre à son programme la visite nocturne de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. Cette visite est enfin possible après deux années de travaux d'enfouissement des réseaux. Le 15 juillet, guidé par M. Genzbetel, directeur de l'Atelier du patrimoine, près de quatre-vingts personnes se sont risquées sous l'orage à retracer l'histoire de cette petite église unique en son genre, existant depuis le XIe siècle.

Notre-Dame-de-l'Assomption a souffert de la guerre de Cent Ans avec des destructions partielles. C'est pourquoi on peut dater le clocher du XVe siècle, dans un style gothique tardif. Sa façade, du XVIe siècle, fin Renaissance, arbore des décors à chapiteau ionique. Toujours à l'extérieur, l'entrée de l'église est protégée par un ballet, c'est-à-dire un grand avant-toit, construit au XIXe siècle. Il permettait, lors de mauvais temps, d'abriter paroissiens et pèlerins ainsi que les visiteurs lors des soirées nocturnes.

En pénétrant en son cœur, le visiteur est ébloui par l'existence d'un retable. Edifice rare, protégé par les Monuments historiques et restauré depuis 2001. Ce retable, postérieur aux guerres de religion, est probablement daté du milieu XIXe siècle.

Pièce unique en son genre, en faux marbre bleuté, représentant une scène liturgique, il éveille l'intérêt et suscite beaucoup d'interrogations.

Photo Marie-Laure Reix



Football - Vie des clubs

Le FC Bussac/Charente (17) fête ses 20 ans !



Le Samedi 31 Mai, le FC Bussac organise une journée sportive afin de fêter comme il se doit les vingt ans d'existence du club. En effet, c'est en 1983, le 11 Avril pour être exact, que le club de Bussac a vu le jour.

L'idée en revient à Roland Gagnard, un nostalgique de la grande époque du foot à bussac, puisqu'un club avait déjà existé et que celui-ci avait évolué jusqu'en PH dans les années 50. En une saison, le FC Bussac accède en promotion de deuxième division et quelques années plus tard en deuxième division, niveau auquel il évolue toujours actuellement, malgré un passage de deux saisons en promotion de première division en 97-98 et 98-99.

Aujourd'hui, le club de Bussac est composé de 15 dirigeants, 23 joueurs seniors, 15 débutants et 10 poussins.

En 20 ans, le club a formé quelques joueurs ayant par la suite joué à un très bon niveau comme Bruno Michaud à Saintes en D3 ou Sacha Rullier qui a gardé les cages de Sedan au plus haut niveau. Les dirigeants insistent sur l'aspect formateur du club et ce sont aujourd'hui les joueurs seniors comme Pascal, Michel ou Franck qui entraînent les plus jeunes.

En ce qui concerne le déroulement de la journée du 31 Mai, Thierry et Eric Mor[illegible] ont invité tous les anciens joueurs de Buss[illegible] stade avec leurs crampons chaussettes afin de partic[illegible] entre les joueurs actuels e[illegible] anciens. Toute L'après-mi[illegible] matchs de jeunes seron[illegible] organisés et le public es[illegible] du nombreux pour enc[illegible] les enfants, mais auss[illegible] âgés qui en auront bi[illegible]

A l'occasion de cet[illegible] Jacques Monget, c[illegible] dent et membre ac[illegible] retirera officiellement du bureau après vingt années de bons et loyaux services.

A l'issu des rencontres, un pot sera offert par la municipalité et le foyer rural débouchant sur un repas organisé afin de clore ces joyeuses retrouvailles.

Pour conclure, le FC Bussac tient à faire savoir qu'il ouvre grand ses portes à de nouveaux dirigeants, arbitres ou aux joueurs de 6 à 12 ans et seniors pour continuer à partager durant de [illegible]breuses saisons sa passion pour le football.

L'ECHO DES ARÈNES - 19

Comme des pros

Dans le cadre de l'APAC qui associe des professionnels au monde scolaire, l'école Gustave Courbet de Bussac sur Charente a mis sur pied le conte musical d'Alain Lepretre et Romain Didier, «Pantin, Pantine». Du CP au CM2, les 76 enfants ont donné trois représentations devant un public médusé.
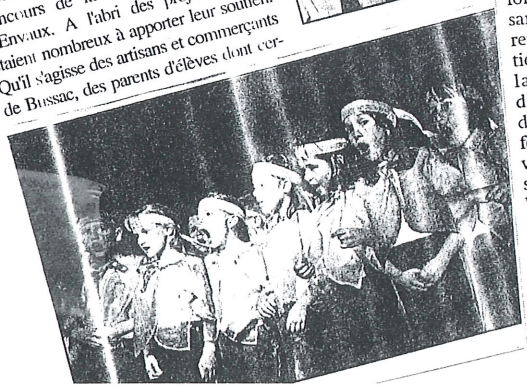
Pantin, Pantine, c'est l'histoire d'un petit garçon, mi-ange, mi-diablotin qui transforme par sa disparition la vie de ceux qui l'ont connu, les pantins et les corbeaux. La mise en scène de Jean-Louis Gonfalone et le génie des jeunes artistes, dirigés par Geneviève Leber du chœur de l'Abbaye aux Dames, font bien vite oublier que l'histoire débute par un drame.

Nadine Ganthy, la directrice et ses collègues du groupe scolaire tiennent à bout de bras, depuis la rentrée scolaire, ce projet culturel qui devait à l'origine être monté à plusieurs. Alors il a fallu utiliser le système D. Le maire Christophe Dourthe n'a pas hésité à «faire du porte à porte» et la scène a pu ainsi être agrandie avec le concours de la municipalité de Port d'Envaux. A l'abri des projecteurs, ils étaient nombreux à apporter leur soutien. Qu'il s'agisse des artisans et commerçants de Bussac, des parents d'élèves dont certains ont cousu les costumes ou joué du pistolet à peinture pour donner aux habits des petits pantins les couleurs de l'arc en ciel. Chacun a une petite part dans la réussite de ce spectacle qui aurait mérité une salle plus grande.

S.G.







ANIMATION. C'est avec une semaine d'avance que la cité va célébrer cette année la fête de la Musique

L'ambiance de Pascal

Tout d'abord, à partir de 15 heures, kermesse de l'école où les élèves présenteront chants, danses, suivis de jeux, animations pour clôturer cette fin d'année scolaire.

Vers 19h30, la municipalité offrira un apéritif et le foyer rural proposera un service de restauration raide, place d'Oron la Ville. Ce sera là le rendez-vous pour applaudir les prestations « d'artistes bussacais » : musiciens, chanteurs et danseurs amateurs viendront en toute simplicité animer ce début de soirée.

Un feu de la Saint-Jean sera allumé à la tombée de la nuit et un bal populaire viendra clôturer la soirée.

Ce bal va être anime pour la troisième année consécutive par Pascal Bégaudeau, habitant de la commune, à la de[illegible]



Pascal Begaudeau PHOTO DR

blier un instant leurs soucis avec de la musique est gratifiant et donne encore plus l'envie d'animer des soirées ».

Les p[illegible]

lumière, de fumée, pour que l'o[illegible] ait envie de danser et de s'amu[illegible] ser. Le DJ, c'est 50 % de la fête et le reste le public. Mais le public bougera si l'animateur vit pleine[illegible] ment la musique ».

Tout petit. Il faut dire que Pascal Bégaudeau est tombé dedans quand il était petit.

Dès l'âge de 10 ans, il suivait déjà ses parents dans les bals à papa. A 13 ans, il anime sa première boum avec deux magnétophones et des cassettes. Un seul regret, celui d'être trop accaparé par l'animation au lieu de faire danser les filles sur les slows !.

Aujourd'hui, beau[illegible] équipé, il [illegible]

BUSSAC SUR CHARENTE

Assemblée générale du foyer rural

Un nouveau souffle à trouver

L'assemblée générale du foyer rural s'est tenue le 27 juin, à la salle municipale, en présence de seulement quinze personnes. Le président Jean-Paul Lajoie n'en perd pas le sourire, même s'il reconnaît que l'existence de l'association est en péril. « Les sections fonctionnent bien mais, en y regardant de plus près, on constate que le foyer rural est en perte de vitesse, tant par la motivation des personnes que dans les objectifs. »

Ainsi, la section de remise en forme risque de se retrouver sans dirigeants car peu d'adhérents s'intéressent à son fonctionnement. Le Comité de jumelage, après vingt-trois ans d'existence, n'a plus de président depuis deux ans mais il fonctionne. Le tennis de table vient de renaître mais n'envisage pas la mise en place d'un bureau et ne prévoit pas d'activité pour les jeunes, faute d'encadrement.

« Comment mobiliser les adhérents ? s'interroge Jean-Paul Lajoie. Ce phénomène de désaffection ne nous est pas propre mais, à l'heure où l'on parle de citoyenneté et de développement durable, il serait opportun de recréer la dynamique qui fut la nôtre il y a vingt ans. » Mais dans quelles directions ? Beaucoup de questions sont alors posées, sans pour autant trouver de réponse lors de cette réunion.

C'est en collaboration avec la municipalité que le bureau du foyer rural donnera un nouveau souffle aux associations de Bussac, dès la rentrée 2003, car il est certain qu'elles demeurent nécessaires, indispensables à la vie du village et que malheureusement les gens n'en ont pas encore pris conscience.

Rapport d'activité. Le foyer rural comprend plusieurs sections qui, cette année, connaissent un fonctionnement correct. La section jumelage devait accueillir, dès le 8 juillet, les Suisses d'Oron-la-Ville. La section tennis de table, qui a tout juste un an, a accueilli tous les jeudis des adultes pour les entraînements. Faut-il créer un créneau horaire pour les plus jeunes ? La section tennis a inscrit quelques joueurs à différents championnats. Les résultats seront communiqués dès septembre.

La section boules, avec vingt-huit licenciés, est en progression. Plusieurs activités, tournois, sorties ont rythmé cette année écoulée.

La section gymnastique volontaire a connu une bonne fréquentation de ces cours grâce à la collaboration de Janine Coste et Sylvie Gaquère. La section remise en forme compte trente-quatre adhérents avec une assez bonne fréquentation des bancs de musculation cette année. La salle sera fermée durant l'été.

La section football, qui a fêté ses 20 ans cette année, connaît un bilan honorable avec des effectifs croissants, tant chez les jeunes que chez les adultes. Les butants : seize joueurs; poussins dix joueurs; seniors, vingt-trois joueurs. Le club est à la recherche d'un arbitre.

Rapport financier. Recettes 31 502 euros; dépenses 24 324 euros. Cette année, les bénéfices ont été réalisés en ajoutent des disponibilités aux années passées qui devraient servir dès la rentrée prochaine à des investissements dans tous les sections.


école Gustave Courbet







